DÉLIBÉRATION N°CP 2021-340
DU 22 SEPTEMBRE 2021

APPUI AU DIALOGUE SCIENCES-SOCIÉTÉ EN ÎLE-DE-FRANCE ET SOUTIEN À LA DIFFUSION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE (CSTI) DANS LES TERRITOIRES

La commission permanente du conseil régional d'Île-de-France,

VU le code de la commande publique ;

VU le code de l'éducation et notamment son article L214-2 ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 « Enseignement supérieur recherche » ;

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU la délibération n° CR 08-16 du 18 février 2016 relative aux 100 000 nouveaux stages pour les jeunes Franciliens ;

VU la délibération n° CR 2017-51 du 9 mars 2017 modifiée portant adoption de la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité ;

VU la délibération n° CR 2017-146 du 21 septembre 2017 relative au Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) ;

VU la délibération n° CP 2019-142 du 19 mars 2019 portant ajustement des dispositifs régionaux en faveur de la recherche ;

VU la délibération n° CR 2021-039 du 2 juillet 2021 portant délégations d'attribution du conseil régional à sa commission permanente ;

VU la délibération n° CR 2021-043 du 21 juillet 2021 portant révision de la Charte pour une nouvelle éthique politique en Île-de-France ;

VU la délibération n° CR 2021-055 du 21 juillet 2021 portant prorogation du règlement budgétaire et financier ;

VU le budget de la région Île-de-France pour 2021 ;

VU l'avis de la commission de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

VU l'avis de la commission des finances et des fonds européens ;

VU le rapport n°CP 2021-340 présenté par madame la présidente du conseil régional d'Île-de-France ;

Après en avoir délibéré,

Article 1 : « La science pour tous » - dispositif de soutien au partage de la culture scientifique, technique et industrielle en Île-de-France

Décide de participer, au titre du dispositif « Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne », au financement des 40 projets détaillés en annexe 1 à la présente délibération, par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de **700 000 €** en fonctionnement et **225 000 €** en investissement.

Subordonne le versement de ces subventions à la signature par chaque bénéficiaire d'une convention conforme à la convention-type figurant en annexe 2 à la présente délibération, et autorise la présidente du conseil régional à les signer.

Affecte une autorisation d'engagement de **700 000 €** disponible sur le chapitre budgétaire 939 « Action économique », code fonctionnel 92 « Recherche et Innovation », programme HP 92-007 (192007) « Soutien au dialogue Sciences-Société », action 19200701 « Diffusion de la culture scientifique et technique » du budget 2021.

Affecte une autorisation de programme de **225 000 €** disponible sur le chapitre budgétaire 909 « Action économique », code fonctionnel 92 « Recherche et Innovation », », programme HP 92-007 (192007) « Soutien au dialogue Sciences-Société », action 19200701 « Diffusion de la culture scientifique et technique » du budget 2021.

Autorise la prise en compte des dépenses éligibles à l'attribution des subventions à compter du 1er avril 2021 – lendemain de la date de clôture de l'appel à projets, conformément au texte de l'appel à projets – et ce par dérogation prévue à l'article 17 alinéa 3 et à l'article 29 du règlement budgétaire et financier susvisé.

Article 2 : Marché de prestations de service

Affecte une autorisation de programme de **25 000 €** disponible sur le chapitre budgétaire 909 « Action économique », code fonctionnel 92 « Recherche et Innovation », programme HP 92-009 (192009) Smart Région, modernisation et innovation territoriale », action 19200901 « Smart Région avenir numérique » du budget 2021, en vue d'un marché de prestations de service, destiné à la maintenance et aux évolutions du service numérique Mon Île-de-Sciences, le service qui permet de découvrir les événements, les lieux et les acteurs qui partagent les sciences et leurs données en Île-de-France.

La présidente du conseil régional
d'Île-de-France

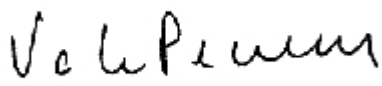

VALÉRIE PÉCRESSE

Acte rendu exécutoire le 23 septembre 2021, depuis réception en préfecture de la région Île-de-France le 23 septembre 2021 (référence technique : 075-237500079-20210922-lmc1121729-DE-1-1) et affichage ou notification le 23 septembre 2021.

Dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cet acte administratif est susceptible de recours

devant le tribunal administratif territorialement compétent.

ANNEXES A LA DELIBERATION

Annexe 1 : Fiches projets

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° EX058457 - ASSOCIATION SCIENCE ET TELEVISION (AST) - Festival Pariscience 2021 - 17ème édition

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	215 500,00 € TTC	6,96 %	15 000,00 €
		Montant total de la subvention	15 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : AST ASSOCIATION SCIENCE ET TELEVISION
Adresse administrative : 204 RUE DU CHATEAU DES RENTIERS 75013 PARIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Fabrice ESTEVE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 14 octobre 2021 - 5 novembre 2021
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PARISCIENCE, festival international du film scientifique, présente gratuitement une sélection des meilleurs documentaires scientifiques français et internationaux récents, dans toutes les durées et tous les formats. Avec l'ambition de dialoguer et débattre autour des questions scientifiques actuelles, la programmation est conçue pour donner au public les clés de compréhension des enjeux scientifiques. Toutes les projections sont suivies d'un débat entre experts scientifiques, équipes des films et le public.

Le festival s'articule en 2 temps à Paris :

• Pariscience scolaire accueillera durant 7 jours, 2800 élèves du CP à la Tale autour de projections-débats et de modules participatifs.

• Pariscience grand public : 7200 personnes attendues pour 6 jours de sciences, avec plus de 40 projections-débats couvrant un large spectre de disciplines scientifiques et de formats audiovisuels. Pariscience rassemblera également 300 professionnels du secteur via des rencontres et appels à projets.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	118 450,00	54,97%
FRAIS D'ANIMATION	59 940,00	27,81%
FRAIS DE TRANSPORT	4 100,00	1,90%
FRAIS DE RESTAURATION	18 015,00	8,36%
FRAIS ADMINISTRATIFS	1 600,00	0,74%
FRAIS DE COMMUNICATION	9 395,00	4,36%
DIVERS	4 000,00	1,86%
Total	215 500,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION IDF	15 000,00	6,96%
FONDS PROPRES	15 000,00	6,96%
MINISTERE RECHERCHE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET INNOVATION	24 000,00	11,14%
VILLE DE PARIS	24 500,00	11,37%
CNC	41 000,00	19,03%
ARTE	8 000,00	3,71%
CNRS CEA CNES IRD SYNCHROTON	72 000,00	33,41%
RMC DECOUVERTE	5 000,00	2,32%
USHUAIA TV	11 000,00	5,10%
Total	215 500,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° EX058458 - TERRE AVENIR - SCIENCES EN TERRITOIRE 2021-2022

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	96 964,00 € TTC	20,63 %	20 000,00 €
		Montant total de la subvention	20 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : TERRE AVENIR
Adresse administrative : BRASSEAUX
77560 VILLIERS-SAINT-GEORGES
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Christophe RAYER, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 31 mai 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Sciences en territoire est une action de sensibilisation aux grands enjeux de société qui met en avant le rôle des sciences comme clé de compréhension et d'innovation.
Soutenue depuis de nombreuses années par la Région pour son essaimage en Seine-et-Marne, Terre Avenir propose pour 2021-2022 les deux volets suivants :

1) "Décode la science et le développement durable" : 50 à 60 interventions en milieu scolaire sur les thèmes de l'eau, de l'énergie et du climat ; 15 à 20 visites d'entreprises et/ou laboratoires permettant des rencontres avec des ingénieurs, techniciens ou chercheurs ; 10 cafés des sciences dans les médiathèques du 77.

. public cible : 92 classes issues de 34 d'établissements de Seine-et-Marne (10 écoles, 14 collèges, 10 lycées) soit 2400 élèves du CD77 pour les conférences dont 600 participeront également aux visites de

sites.

2) Forum du développement durable à Provins, du 8 au 13 novembre : une exposition de 800 m2 sur le thème des ressources naturelles ; 10 à 12 ateliers animés par les partenaires du forum (une 40aine parmi lesquels des associations et des laboratoires), à l'attention des classes (sur inscription) ; des conférences « après-midi scientifique » pour les lycéens ; des visites de sites pour découvrir un site d'extraction d'argile, le fonctionnement d'un puits de pétrole, une carrière de granulats, etc.

. public cible : 2 500 personnes.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- SEINE ET MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	68 814,00	70,97%
FRAIS D'ANIMATION	6 000,00	6,19%
FRAIS DE COMMUNICATION	4 600,00	4,74%
FRAIS DE TRANSPORT	14 800,00	15,26%
FRAIS D'HEBERGEMENT	400,00	0,41%
RESTAURATION	850,00	0,88%
DIVERS	1 500,00	1,55%
Total	96 964,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION IDF	20 000,00	20,63%
FONDS PROPRES	5 964,00	6,15%
DEPARTEMENT 77	9 000,00	9,28%
DRJSCS	16 000,00	16,50%
CGET	4 000,00	4,13%
ADEME	4 000,00	4,13%
EAU DE PARIS	9 000,00	9,28%
CHAMBRE AGRICULTURE IDF	2 000,00	2,06%
CAISSE DES DEPOTS	6 000,00	6,19%
FONDATION CGENIAL	2 000,00	2,06%
GROUPE AVRIL	3 000,00	3,09%
UNICEM	4 000,00	4,13%
CITEO	3 000,00	3,09%
VERMILION	3 000,00	3,09%
IMERYS	3 000,00	3,09%
MESRI CSTI	3 000,00	3,09%
Total	96 964,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° EX058459 - ARKÉOMÉDIA - "7,2 milliards d'humains : et moi, et moi, émois"

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	74 500,00 € TTC	12,75 %	9 500,00 €
		Montant total de la subvention	9 500,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ARKEOMEDIA
Adresse administrative : 15 AVENUE STRATHKELVIN
91100 CORBEIL ESSONNES
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur SEBASTIEN PESCE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 15 septembre 2021 - 15 juin 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :
Poursuite du projet « 7,2 milliards d'humains : et moi, et moi, émois » déployé par l'association de médiation en archéologie Arkéomédia, adossée au laboratoire ARSCAN du CNRS (UMR 7041 - Archéologies et Sciences de l'Antiquité) et soutenu depuis 2019.

En s'appuyant sur les connaissances actuelles en Histoire, Archéologie, Ethnologie, Biologie et Génétique des populations, il s'agit de démontrer que le racisme repose sur des fondements idéologiques et non scientifiques. A travers le débat et les échanges sur la notion de race humaine, il permet de prendre conscience de l'impact que cette notion a aujourd'hui sur la capacité des individus à vivre ensemble.

Le projet se déroulera à chaque fois en 6 étapes :
1) Selon les élèves, que signifient les mots « race » et « racisme » ?

2) Découverte de la paléoanthropologie grâce à un atelier sur l'évolution de l'homme. Découverte de l'unité de l'espèce humaine et déconstruction du mot race.
3) Découverte de la diversité de l'espèce humaine et de son origine, grâce à la biologie.
4) Si il n'y a pas de race, pourquoi y a-t-il du racisme ? Atelier histoire.
5) Comment est construit le racisme ? Déconstruction des préjugés.
6) Débat.

Au cours du projet, l'exposition « Tous parents, Tous différents » sera également installée au Centre de Documentation et d'Information du collège.
A l'issue de l'intervention en classe, les élèves et leurs enseignants peuvent approfondir grâce aux ressources pédagogiques supplémentaires mises à leur disposition (documentaires, podcasts, vidéos etc.).

Bénéficiaires directs : 121 classes issues de 16 établissements distincts, soit 3 830 élèves de 3ème, dont 70% au sein de collèges en REP et/ou en QPV :
- en Essonne : Louise-Michel, La Nacelle et Léopold Sédar Senghor (Corbeil-Essonnes), Pablo Neruda ou Jean Vilar (Grigny), Guinette (Etampes), Louis Armand (Savigny-le-Temple), les Maillettes (Moissy Cramayel), les Pyramides (Evry), Jean-Lurçat (Ris Orangis), Paul Fort (Courcouronnes) ;
- en zones rurales : Saint-Exupéry (Marolles-en-Hurepoix), le Roussay (Etrechy) ;
- hors Essonne : collège Audin à Vitry sur Seine, collège des Petits Ponts à Clamart, collège des Capucins à Melun (soit 19 classes hors Essonne).

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- MELUN
- MOISSY-CRAMAYEL
- SAVIGNY-LE-TEMPLE
- (EX) COURCOURONNES
- RIS-ORANGIS
- CORBEIL-ESSONNES
- GRIGNY
- ALFORTVILLE
- VITRY-SUR-SEINE
- EVRY-COURCOURONNES
- MILLY-LA-FORET
- MAROLLES-EN-HUREPOIX
- ETRECHY
- ETAMPES
- CLAMART

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L’organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	67 000,00	89,93%
FRAIS D'ANIMATION (Fournitures, consommables, supports documentaires, papeterie, etc.)	3 000,00	4,03%
FRAIS DE TRANSPORT	3 500,00	4,70%
DIVERS	1 000,00	1,34%
Total	74 500,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
FONDS PROPRES	12 800,00	17,18%
REGION ÎLE-DE-FRANCE	9 500,00	12,75%
GRAND PARIS SUD	8 200,00	11,01%
VILLE D'ETAMPES	2 000,00	2,68%
CD91	4 100,00	5,50%
DILCRAH (Essonne, Val de Marne, Seine et Marne)	12 300,00	16,51%
P147 (CGET) : Etampes, Corbeil-Essonnes, Grigny, Sénart, Evry, Melun	25 600,00	34,36%
Total	74 500,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° EX058462 - UNIVERSCIENCE - FAB LAB A L'ECOLE

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 939-92-65738-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	60 000,00 € HT	33,33 %	20 000,00 €
		Montant total de la subvention	20 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	EPPDCSI ETAB PUBL PALAIS DECOUVERTE ET CITE DES SCIENCES ET DE L INDUSTRIE UNIVERSCIENCE
Adresse administrative	:	AVENUE FRANKLIN DELANO ROOSEVELT 75016 PARIS 16E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique	:	Etablissement Public National à Caractère Industriel ou Commercial
Représentant	:	Monsieur PIERRE RICONO, Responsable de projet

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 1 mai 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Fab lab à l'école est un projet d'ambition nationale initié par Universcience, et testé en Île-de-France en 2018. Il a été étendu en 2019 au Grand Est, en 2020 en Normandie et Occitanie puis dans l'ensemble des régions en 2021. Le projet présenté vise à renforcer l'essaimage en région Île-de-France en intégrant 25 nouvelles écoles de communes franciliennes qui seront choisies à la rentrée de septembre 2021.

Le projet vise à développer la culture scientifique, technique et industrielle des élèves et de leurs enseignants par la mise à disposition de la technologie et des outils du fab lab dans une école ou un collège. Il s'agit d'encourager la culture du « Faites-le vous-même » et « Faites-le ensemble ».

Le dispositif consiste à mettre à disposition gratuitement dans un établissement, un équipement et des

ressources pédagogiques de création :

- un mini Fab Lab constitué d'un parc de six machines ((une imprimante 3D, une scie à chantourner, une découpeuse vinyle, une machine à coudre, une fraiseuse-graveuse et une boîte de cartes électroniques Micro:bits) ;
- une formation initiale pour les enseignants ;
- des tutoriels vidéos pour la prise en main des machines et la réalisation de projets en lien avec les programmes scolaires ;
- ainsi qu'une plateforme de documentation et de partage pour les élèves.

Ce mini fab lab permet la fabrication de prototypes à partir d'une grande diversité de matières premières. Les exemples de projets fournis avec le matériel sont variés : ocarina, cube à mesurer les volumes, 5 polyèdres de Platon, tubes et poignées de cerf-volant, cartes géographiques, coupe d'œil humain, stickers, maquette d'animal, puzzles, appareils de communication radio, accéléromètre, etc. permet d'apprendre autrement, favorise la co-création.

Il conduit à expérimenter un circuit très court pour passer d'une idée à sa concrétisation, très adapté pour les élèves décrocheurs.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- TORCY
- MEAUX
- GENNEVILLIERS
- NANTERRE
- CLICHY-SOUS-BOIS
- AUBERVILLIERS
- LA COURNEUVE
- SAINT-DENIS
- BONDY
- NOISY-LE-GRAND
- SAINT-OUEN-SUR-SEINE
- CRETEIL
- VINCENNES
- ARGENTEUIL
- SARCELLES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel	10 000,00	16,67%
Réalisations de 15 tutoriels vidéos	38 000,00	63,33%
Consommables pour imprimantes 3d et découpeuses vinyles (pour 25 écoles)	4 500,00	7,50%
Frais de transport	4 500,00	7,50%
Autre frais liés au projet	3 000,00	5,00%
Total	60 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION IDF	20 000,00	33,33%
FONDS PROPRES	40 000,00	66,67%
Total	60 000,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° EX058463 - ASSOCIATION POUR L'ANIMATION MATHÉMATIQUE (ANIMATH) - "Mathématiques pour toutes et tous"

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	119 000,00 € TTC	25,21 %	30 000,00 €
		Montant total de la subvention	30 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	ANIMATH ASS POUR ANIMATION MATHEMATIQUE
Adresse administrative	:	11 RUE PIERRE ET MARIE CURIE 75231 PARIS 5E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique	:	Association
Représentant	:	Monsieur FABRICE ROUILLIER, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 31 mai 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Animath organise depuis 1998 de nombreuses activités pour permettre à des jeunes de découvrir les mathématiques sous un angle complémentaire de l'enseignement scolaire. Les « Rendez-vous des Jeunes Mathématiciennes » et le « Tournoi Français des Jeunes Mathématiciennes et Mathématiciens » sont des actions d'initiation à la recherche mathématique à destination des lycéennes et lycéens ainsi qu'auprès d'un public plus défavorisé géographiquement. Ces deux activités forment un projet de médiation scientifique et participent à l'orientation scolaire des jeunes.

Un consortium de 13 associations / fondations œuvre collégialement pour organiser le Salon Culture et jeux mathématiques, ouvert gratuitement à tous. Évènement de médiation en Mathématiques unique, elle permet d'essaimer sur tout le territoire en déployant des innovations permettant de combiner un salon

présentiel et un salon distanciel. L'enjeu est de montrer les mathématiques universelles, ludiques, fascinantes et modernes.

Le projet présenté pour 2021-2022 comporte 3 volets :

• le Rendez-vous des Jeunes Mathématiciennes et Informaticiennes (RJMI) : selon les conditions sanitaires, 4 week-ends RJMI organisés entre septembre 2021 et fin mai 2022, à l'École normale supérieure de Paris, l'Inria Paris, l'ENSTA Paris et l'Inria Saclay ; ces actions concerneront 130 lycéennes de première et terminale (en spécialité mathématiques) ;

• le Tournoi Français des Jeunes Mathématiciennes et Mathématiciens (TFJM) qui se déroulera selon les modalités habituelles, à savoir des phases qualificatives entre février et mai 2022 puis la finale en Île-de-France fin mai 2022. L'objectif est de rendre paritaire (avec plus de 50 % de filles) le tournoi 2021 du TFJM² en Île-de-France ;

• le Salon Annuel de la Culture et des jeux Mathématiques, qui sera organisé fin mai 2022 : l'objectif est d'accueillir environ 40 000 visiteurs.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 2 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	17 700,00	14,87%
FRAIS D'ANIMATION (Fournitures, consommables, supports documentaires, prestations d'animations, etc.)	13 500,00	11,34%
FRAIS DE COMMUNICATION	7 000,00	5,88%
LOCATION DE SALLES (stand, espace, chapiteau, etc.)	31 000,00	26,05%
FRAIS DE TRANSPORT	11 000,00	9,24%
FRAIS D'HEBERGEMENT	19 800,00	16,64%
FRAIS DE RESTAURATION	12 000,00	10,08%
FRAIS ADMINISTRATIFS	6 000,00	5,04%
DIVERS	1 000,00	0,84%
Total	119 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION IDF	30 000,00	25,21%
MAIRIE DE PARIS	28 000,00	23,53%
FONDATIONS MATHEMATIQUES (HADAMARD, BLAISE PASCAL, FSMP, SMF)	19 000,00	15,97%
ETABLISSEMENTS ET ORGANISMES DE RECHERCHE (INRIA, CNRS, ENS, ENSTA)	20 000,00	16,81%
INSTITUT HENRI POINCARE, AMIES	2 000,00	1,68%
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	10 000,00	8,40%
COTISATIONS EXPOSANTS	9 000,00	7,56%
COTISATIONS PARTICIPANTS	1 000,00	0,84%
Total	119 000,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° EX058464 - AGORANOV - STARTUPS A L'ECOLE

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	65 000,00 € TTC	23,08 %	15 000,00 €
		Montant total de la subvention	15 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : AGORANOV
Adresse administrative : 96 BIS BOULEVARD RASPAIL
75006 PARIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Jean-Charles POMEROL, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 31 mai 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Conscient du remarquable vivier en matière scientifique, technique et industrielle constitué par la communauté de ses startups incubées, Agoranov lance en 2015 le programme « Startups à l'Ecole », grâce à un financement Programme Investissement d'Avenir (PIA).

Les Startups à l'Ecole rapprochent publics scolaires et startups autour de projets pédagogiques imaginés dans des disciplines scolaires variées. Les projets sont principalement orientés vers l'innovation scientifique et technologique. Quels que soient leur parcours et leur niveau scolaire, les élèves ont ainsi l'occasion de rencontrer des scientifiques qui ont décidé de transformer les résultats de leurs recherches en entreprise innovante. Les élèves découvrent les sciences autrement et accèdent à un écosystème innovant. Ils sont invités à étudier des problématiques réelles, à imaginer et à concevoir des solutions et parfois même à créer et à réaliser des maquettes et des prototypes.

Le conseil régional d'Île-de-France soutient le projet depuis 2019. L'an dernier, une classe de BTS Commerce International a découvert la fabrication de « fromages » à base de laits végétaux et va travailler sur le développement à l'international de la startup les Nouveaux Affineurs.

En 2021-2022, Agoranov propose de poursuivre ces collaborations et de déployer le programme auprès de 500 élèves (34 classes, issues de 14 établissements).

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	44 000,00	67,69%
FRAIS D'ANIMATION (Fournitures, consommables, supports documentaires, papeterie, etc.)	8 000,00	12,31%
FRAIS DE COMMUNICATION	7 000,00	10,77%
FRAIS DE TRANSPORT	5 000,00	7,69%
DIVERS	1 000,00	1,54%
Total	65 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION IDF	15 000,00	23,08%
EDUCATION NATIONALE	50 000,00	76,92%
Total	65 000,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° EX058465 - SOCIETE FRANCAISE DE PHYSIQUE - 29EME EDITION DES OLYMPIADES DE PHYSIQUE

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	97 500,00 € TTC	18,46 %	18 000,00 €
		Montant total de la subvention	18 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SOC FRANC DE PHYSIQUE
Adresse administrative : 33 RUE DE CROULEBARBE
75013 PARIS 13E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame Catherine LANGLAIS, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 août 2021 - 30 avril 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Organisée par la Société Française de Physique, la finale nationale de la 29ème édition des Olympiades de Physique-France sera accueillie en Île-de-France, à l'Université Paris-Saclay.

Ce concours, initié en 1992 par la Société Française de Physique et l'Union des Professeurs de Physique et de Chimie permet à des équipes de lycéens de vivre pendant plusieurs mois une passionnante aventure scientifique autour d'un projet expérimental. Les lycéens laissent ainsi s'exprimer leur créativité et développent leur esprit critique. Les Olympiades reçoivent le soutien de nombreux scientifiques dont des prix Nobel de physique C. Cohen-Tannoudji, A. Fert et S. Haroche.

En décembre 2021, lors d'une première phase du concours, les équipes présenteront leurs projets dans des centres régionaux.

Puis les 150 élèves sélectionnés pour le concours national seront réunis les 28 et 29 janvier 2022 à l'Université Paris-Saclay pour présenter leurs projets.

Une exposition publique de ces réalisations expérimentales sera proposée, en amont de la remise des prix.

Bénéficiaires directs : 200 élèves, 40 enseignants

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- ORSAY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	7 400,00	7,59%
FRAIS D'ANIMATION	11 000,00	11,28%
FRAIS DE COMMUNICATION	17 100,00	17,54%
FRAIS DE TRANSPORT	25 600,00	26,26%
LOCATION DE SALLE	3 400,00	3,49%
HEBERGEMENT	19 000,00	19,49%
RESTAURATION	13 000,00	13,33%
FRAIS DIVERS	1 000,00	1,03%
Total	97 500,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION IDF	18 000,00	18,46%
MINISTERE EDUCATION NATIONALE	15 000,00	15,38%
UNIVERSITE PARIS SACLAY ENS GRADUATE SCHOOL PHYSIQUE ET EFE	11 000,00	11,28%
DEPARTEMENT DE PHYSIQUE OSU ENS PARIS SACLAY	8 000,00	8,21%
LABEX PALM LABEX FIRSTTF	10 000,00	10,26%
IXCORE FOCUSED NANOSCIENCES	20 000,00	20,51%
CREDIT AGRICOLE SAINT GOBAIN	13 000,00	13,33%
UNION DES PROFESSEURS DE PHYSIQUE CHIMIE SOCIETE FRANCAISE D'ACOUSTIQUE	2 500,00	2,56%
Total	97 500,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° EX058469 - ATMOSPHERES 21 - FESTIVAL ATMOSPHERES 11ème EDITION

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	199 000,00 € TTC	12,56 %	25 000,00 €
		Montant total de la subvention	25 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ATMOSPHERES 21
Adresse administrative : 73 RUE GAULTIER
92400 COURBEVOIE
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur MARTIN MEISSONNIER, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 6 octobre 2021 - 10 octobre 2021
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
Le Festival Atmosphères structure autour d'une thématique partagée les différents acteurs scientifiques, artistiques, éducatifs des Hauts-de-Seine, dans un contexte festif.
Entièrement gratuit, le Festival s'adresse à un public familial, mais aussi scolaire – collèges, lycées – aux étudiants, ainsi qu'aux jeunes en difficulté.

Il accueille 15 000 personnes, dont 2 800 scolaires, la moitié en protocole Covid et 30 000 en visio direct.

Le comité scientifique du festival est composé de Jean Jouzel, Hubert Reeves, Michel Spiro, Hélène Courtois, Bruno David et Sabrina Krief. La 11ème édition du festival se déroulera du 6 au 10 octobre 2021 à Paris La Défense et Courbevoie.

Intégré à la Fête de la science, le festival est doté d'une communication nationale avec France Télévisions, France Inter, Télérama, UsuhaiaTV, l'ADN, Pour la Science, Cerveau et Psycho. De nombreux partenaires scientifiques participent au festival, parmi lesquels le Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN), l'ESA et l'ESO (Agence spatiale européenne) ou encore le CNRS Île-de-France, l'Ademe etc.

La glaciologue Heidi Sevestre succèdera à Hélène Courtois comme marraine 2021.

Le thème principal portera sur "Histoires Naturelles" à travers un partenariat privilégié avec le Museum National d'Histoire Naturelle, sans oublier les sciences de l'univers ou encore les sciences humaines et sociales, etc.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 2 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- COURBEVOIE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	139 500,00	70,10%
Aménagement des salles et technique	4 500,00	2,26%
Scénographie, déco et divers	4 000,00	2,01%
FRAIS DE COMMUNICATION	41 600,00	20,90%
FRAIS DE TRANSPORT	1 000,00	0,50%
FRAIS DE RESTAURATION	6 400,00	3,22%
DIVERS	2 000,00	1,01%
Total	199 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION ILE DE FRANCE	25 000,00	12,56%
VILLE DE COURBEVOIE	80 000,00	40,20%
METROPOLE DU GRAND PARIS	10 000,00	5,03%
AG2R	10 000,00	5,03%
COVEA	10 000,00	5,03%
CALQ	10 000,00	5,03%
ADEME	39 000,00	19,60%
MINISTERE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR RECHERCHE ET INNOVATION	5 000,00	2,51%
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	5 000,00	2,51%
MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	5 000,00	2,51%
Total	199 000,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° EX058477 - GAMES FOR CITIZENS - Ikigaï

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	16 500,00 € TTC	60,61 %	10 000,00 €
		Montant total de la subvention	10 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : GAMES FOR CITIZENS
Adresse administrative : 5 ALLEE DE L EGLISE
93340 LE RAINCY
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur BERTRAND LAFORGE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 31 mai 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Portée par un consortium collaboratif d'Universités, de grandes écoles et d'acteurs de l'éducation populaire fortement implantés en Île-de-France, Ikigai est une plateforme numérique innovante, dont l'objectif est d'augmenter l'attractivité des sciences et la découverte des innovations technologiques auprès des publics jeunes et du grand public.

Cette solution met les atouts du jeu vidéo au service de la pédagogie et de la diffusion des connaissances. Mettant à disposition de la recherche un système générique de collection de données numériques, elle permet également de développer des projets de recherche participative. Les données collectées permettront aussi des avancées scientifiques en intelligence artificielle pour la personnalisation des enseignements.

La contribution de la Région Île-de-France permettra à Games for Citizens de développer des

développements additionnels sur différents jeux et différentes technologies déjà présentés sur la plateforme Ikigai, au service de l'ensemble des acteurs de l'éducation et de la médiation :
- un jeu de quiz multidisciplinaire (Masters Quiz + questions sur les sciences et techniques en partenariat avec le CIDJ) ;
- un jeu collaboratif sur les enjeux climatiques (ClimaTicTac) ;
- un jeu d'aventure textuelle sur les fake news (Hellink)
- et un outil de collection de données au service de la recherche participative.
Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS
- CHAMPS-SUR-MARNE
- SACLAY
- NANTERRE
- SURESNES
- VILLETANEUSE
- BOBIGNY
- MONTREUIL
- LE RAINCY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL (professionnels du jeu vidéo et du web pour effectuer les développements complémentaires prévus : développeur Unity, développeur Web, directeur artistique, game d	13 500,00	81,82%
onception des questions sur les sciences et techniques pour Masters Quiz!	3 000,00	18,18%
Total	16 500,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION IDF	10 000,00	60,61%
FONDS PROPRES	6 500,00	39,39%
Total	16 500,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° EX058480 - ASSOCIATION SAVOIR APPRENDRE EXPLORADOME - SCIENCES EN PARTAGE - 2021-2022

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	106 800,00 € TTC	46,82 %	50 000,00 €
		Montant total de la subvention	50 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	ASSOCIATION SAVOIR APPRENDRE EXPLORADOME
Adresse administrative	:	18 AVENUE HENRI BARBUSSE 94400 VITRY-SUR-SEINE
Statut Juridique	:	Association
Représentant	:	Monsieur GO RY DELAC TE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 31 mai 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :
A travers « La Science en Partage 3 », l'Exploradôme prévoit le déploiement des 5 actions suivantes :

1) L'Exploradôme en Fête : un mois d'actions articulées autour du lancement de la saison 2021-2022 ; des journées portes ouvertes mobilisation pendant la Fête de la Science et une programmation spécifique durant les vacances d'automne.

2) Une nouvelle thématique pour 2021-2022 autour du concept des sciences physiques et du cirque : nouvelle offre de médiation et Plan d'Action Local, pour cette nouvelle thématique sur Art et Sciences (nouvelle exposition intitulée « CircaSciences », offre de médiation, programmation évènementielle).

3) Les ExploraClubs : actions de longue durée et de proximité à destination des jeunes passionnés et des

Centres de Loisir des Quartiers.

4) Une nouvelle offre d'atelier numérique sur la thématique de l'infox proposée à la fois dans et hors les murs, destinés aux élèves du secondaire et aux jeunes des quartiers dits prioritaires.

5) Exposition « Air, l'Expo qui Inspire » à la Maison d'Île-de-France, à la Cité universitaire internationale de Paris.

Nombre total de bénéficiaires : 45 000 personnes.
Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS
- CHOISY-LE-ROI
- ORLY
- VILLENEUVE-LE-ROI
- VITRY-SUR-SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	76 400,00	71,54%
FRAIS D'ANIMATION	15 000,00	14,04%
FRAIS DE COMMUNICATION	5 600,00	5,24%
FRAIS DE RESTAURATION	1 800,00	1,69%
FRAIS DE TRANSPORT	1 250,00	1,17%
FRAIS ADMINISTRATIFS	1 750,00	1,64%
DIVERS	5 000,00	4,68%
Total	106 800,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
FONDS PROPRES	14 800,00	13,86%
REGION IDF	50 000,00	46,82%
CONSEIL DEPARTEMENTAL 94	3 000,00	2,81%
VILLE DE VITRY	12 000,00	11,24%
MINISTERE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR RECHERCHE INNOVATION	2 000,00	1,87%
FONDATION SCALER	17 000,00	15,92%
UWA	8 000,00	7,49%
Total	106 800,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° EX058481 - ASSOCIATION TRACES - "Créativité Technique 2.021"

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	45 000,00 € HT	51,11 %	23 000,00 €
		Montant total de la subvention	23 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	TRACES THEORIE REFLEXE APPREND COMM EDUCAT SCIENTIF
Adresse administrative	:	23 RUE DES BALKANS 75020 PARIS
Statut Juridique	:	Association
Représentant	:	Madame CLAIRE GIRARD, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 31 mai 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Le projet Créativité Technique 2.021 s'adresse aux publics défavorisés et très éloignés de la culture scientifique, les plus durement touchés par les conséquences de la crise sanitaire et notamment les jeunes en décrochage scolaire, les détenus et les habitants des quartiers fortement défavorisés.

Depuis plusieurs années, TRACES a noués des partenariats avec plusieurs structures dédiées à leur accompagnement en Île-de-France. Le cœur du projet prévoit la co-création et l'animation de 7 parcours de réalisation de projets personnels et créatifs faisant appel à des compétences scientifiques et techniques (« créativité technique ») et à la rencontre avec des professionnels scientifiques. Parmi les lieux ciblés : la Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) du lycée Galilée (75), celle du Lycée Léonard de Vinci (75), l'Espace Dynamique d'Insertion (EDI) Césame (95), l'EDI Arpeije (92), le PIL (75), le service pénitentiaire d'insertion et de probation du Val de Marne (77), le CEDRE (75), Rayon

Science (75 - 19ème) ou encore E-Fabrik (93).

Deux temps forts encadreront ces activités : 1) la Nuit Européenne des Chercheurs qui aura lieu le 24 septembre 2021 et initiera la dynamique et l'engagement des professionnels de la recherche ; 2) un événement final au printemps 2022, cofinancé par le projet Européen "Tinkering in Europe" partagera les résultats de ces parcours.
Dans un atelier Tinkering, des matériaux du quotidien sont mis à libre disposition du public qui doit réaliser un défi technoscientifique (ex : réaliser une machine capable de gribouiller seule). Les participants se fixent eux-mêmes leurs propres objectifs, et les résolvent en procédant par essai-erreur. Chaque projet est unique, permet un apprentissage personnel et constructiviste : il part des intérêts, des connaissances et des compétences que chacun possède déjà pour les mettre en pratique et les compléter. Cette approche est un excellent moteur d'apprentissage et de prise de confiance en soi.

Le projet a pour but de restaurer la confiance en soi des publics, d'améliorer leur perception de la science et technologie et leur permettre de découvrir des métiers scientifiques et techniques.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS
- PARIS
- PARIS
- MELUN
- CLAMART
- DRANCY
- CERGY
- ERAGNY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° EX058482 - UNIVERSITÉ PARIS SCIENCES ET LETTRES (PSL) - Allô ! Le smartphone (en)jeux

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 939-92-65738-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	41 500,00 € TTC	51,81 %	21 500,00 €
		Montant total de la subvention	21 500,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	UNIVERSITE PSL
Adresse administrative	:	60 RUE MAZARINE 75006 PARIS 6E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique	:	Etablissement Public National à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel
Représentant	:	Monsieur Alain FUCHS, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 31 mai 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Située au cœur de Paris, l'Université PSL (Paris Sciences & Lettres) intègre 11 établissements : Collège de France, Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique - PSL, École nationale des chartes - PSL, École nationale supérieure de Chimie de Paris - PSL, École nationale supérieure des Mines de Paris - PSL, École normale supérieure - PSL, École Pratique des Hautes Études - PSL, ESPCI Paris - PSL, Institut Curie, Observatoire de Paris - PSL, Paris-Dauphine - PSL.

L'Université PSL a créé en septembre 2020 un groupe de travail composé de chercheurs, acteurs de la médiation scientifique, chargés de communication et experts externes en partage des savoirs issus de ces établissements, pour proposer une action concertée et une stratégie de partage des savoirs à la hauteur des ambitions de ce groupement.

Il s'agit de proposer au public lycéen une vision de la recherche scientifique ancrée dans les enjeux du monde contemporain. Le fil conducteur est l'exploration des smartphones, sous les angles croisés des enjeux scientifiques, technologiques, économiques, environnementaux et géopolitiques.

Ce projet reprend le format d'« Éléments (en)jeux » mené en 2019 avec le soutien du Conseil régional d'Île-de-France : un grand événement pendant la Fête de la Science, pendant lequel 15 classes – soit 400 lycéens – participent à des ateliers et rencontres avec des chercheurs et à des présentations scénarisées. Dans les mois suivants, soutenus par le matériel pédagogique produit, les chercheurs interviendront dans 10 classes auprès de 300 lycéens franciliens.

Afin de mener à bien ce projet ambitieux, une trentaine d'étudiants/doctorants et une vingtaine de chercheurs seront mobilisés et bénéficieront d'une session d'1/2 journée de formation à la médiation par les médiateurs de l'ESPGG.

« Allô ! » vise les jeunes éloignés du monde de la recherche à travers le programme des Cordées de la réussite. Il engage les laboratoires de l'Université PSL et le DIM RESPORE.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	22 500,00	54,22%
FRAIS D'ANIMATION (Fournitures, consommables, supports documentaires, papeterie, etc.)	2 500,00	6,02%
FRAIS DE COMMUNICATION (dont matériel pédagogique, partenariat médias, kit de communication digitale, captation et mise en ligne, etc.)	13 000,00	31,33%
FRAIS DE TRANSPORT	1 500,00	3,61%
FRAIS DE RESTAURATION	1 000,00	2,41%
AUTRES FRAIS	1 000,00	2,41%
Total	41 500,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION ILE DE FRANCE	21 500,00	51,81%
FONDS PROPRES	14 000,00	33,73%
FONDATION ORANGE	4 000,00	9,64%
MESRI / DRARI - Fête de la Science	2 000,00	4,82%
Total	41 500,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° EX058483 - INSTITUT DE BIOLOGIE PARIS-SEINE (CNRS) - "VIS MA VIE DE CHERCHEUR" 2021-2022

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 939-92-65738-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	20 000,00 € HT	50,00 %	10 000,00 €
		Montant total de la subvention	10 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	CNRS CTRE NAT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE CNRS MOY200 PARIS CENTRE
Adresse administrative	:	8 COURS DES HUMANIT S 93300 AUBERVILLIERS
Statut Juridique	:	Etablissement Public National à Caractère Administratif
Représentant	:	Madame V RONIQUE DEBISSCHOP, Directrice générale adjointe

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 31 mars 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :
L'Institut de biologie Paris-Seine (IBPS - FR3631) propose de poursuivre son projet pédagogique et de médiation scientifique intitulé « Vis ma vie de chercheur », initié avec le soutien de la Région en 2017. Ce programme s'adresse à des lycéens de première et terminale des filières scientifiques (S et STL) accueillis au laboratoire pour réaliser des travaux pratiques ludiques (enquête policière ou médicale) et encadrés par des doctorants de 2ème et 3ème année de thèse dans le cadre de demi-missions doctorales (16j/an).

Avec « Vis ma vie de chercheur », il s'agit à la fois de familiariser les lycéens avec les métiers de la recherche et la démarche scientifique mais également d'offrir aux jeunes chercheurs (8 doctorants) l'occasion de se former à la diffusion scientifique en rendant accessibles leurs travaux.

Les objectifs pour les lycéens sont les suivants :

• leur montrer ce qu'est la démarche scientifique telle qu'elle est suivie par les chercheurs;
• susciter leur intérêt pour les sciences en général et la biologie en particulier;
• leur donner une vision de l'université, en leur montrant qu'elle leur est accessible;
• leur présenter les filières de formation de l'université.

Les lycées qui se porteront candidats seront choisis en fonction des critères suivants :

• Classification éducation prioritaire
• Localisation (recherche d'un équilibre entre les trois académies d'Île-de-France)
• Niveau des classes (recherche d'un équilibre Première/Terminale)
• Disponibilité aux dates proposées
• Effectif des classes (accueil maximum de 66 élèves par session)
• Non-participation à VMVDC une année précédente

Bénéficiaires directs : 1792 élèves – accueil de 56 classes sur le campus Pierre et Marie Curie de Sorbonne Université à raison de 8 classes sur 2 jours, soit 28 sessions d'une demi-journée.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :
- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	15 000,00	75,00%
Fournitures, consommables, supports documentaires, papeterie, etc.	1 800,00	9,00%
FRAIS DE COMMUNICATION	200,00	1,00%
LOCATION DE SALLES	2 000,00	10,00%
DIVERS	1 000,00	5,00%
Total	20 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION ILE DE FRANCE	10 000,00	50,00%
VILLE DE PARIS	6 800,00	34,00%
FONDS PROPRES	2 200,00	11,00%
SORBONNE UNIVERSITE	1 000,00	5,00%
Total	20 000,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° EX058484 - F93 - LES FINS DE L'HISTOIRE ?

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	22 300,00 € TTC	78,48 %	17 500,00 €
		Montant total de la subvention	17 500,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ACPST F93 ATELIER DES SCIENCES
Adresse administrative : 70 RUE DOUY DELCUPE
93100 MONTREUIL
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Daniel VERON, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 31 mars 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

« Et si les événements avaient suivi un autre cours ?» : derrière cette question, beaucoup d'historiens reconnaissent la signature de l'histoire contrefactuelle. Avec « Les fins de l'histoire ? » F93 a conçu en 2020-2021, avec le soutien régional, une démarche permettant à des lycéens de se familiariser avec la « Fabrique de l'Histoire », de mettre à l'épreuve cette histoire « des possibles » et de découvrir ce que signifie « contrefactuelle » dans le cadre d'une recherche historique.

Autant de questions à conduire et de problèmes à résoudre au sujet des archives, des méthodes documentaires, de l'emploi de la narration, de l'abstraction, de l'interprétation, ou quand il est question pour l'historien de formuler des hypothèses « alternatives ». Les élèves auront la possibilité d'expérimenter des cas historiques précis, également d'aborder les enjeux et les interrogations scientifiques suscités par ce qui reste, aujourd'hui encore, une approche singulière.

Lors d'une rencontre finale, les classes pourront partager et approfondir ensemble les résultats obtenus.

Ce programme d'accompagnement-découverte de 30h s'adresse à 6 classes de lycéens (200 élèves) de Seine-Saint-Denis (93), Seine-et-Marne (77) et du Val-de-Marne (94), avec éventuellement un établissement parisien. Une attention particulière sera portée à la recherche d'enseignants proposant des élèves en filière technique, professionnelle, agricoles, ou encadrant des groupes d'élèves en soutien.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS
- SEINE ET MARNE
- SEINE SAINT DENIS
- VAL DE MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	16 100,00	72,20%
FRAIS D'ANIMATION	3 200,00	14,35%
FRAIS DE COMMUNICATION	800,00	3,59%
FRAIS DE TRANSPORT	1 000,00	4,48%
FRAIS DE RESTAURATION	400,00	1,79%
DIVERS	800,00	3,59%
Total	22 300,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION IDF	17 500,00	78,48%
FONDS PROPRES	4 800,00	21,52%
Total	22 300,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° EX058485 - ASSOCIATION SCIENCE TECHNOLOGIE SOCIÉTÉ (ASTS) - "Énergie, votre story ! 2.0"

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	15 500,00 € TTC	80,00 %	12 400,00 €
		Montant total de la subvention	12 400,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	ASTS SCIENCE TECHNOLOGIE ET SOCIETE
Adresse administrative	:	54 AVENUE EDISON 75013 PARIS 13E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique	:	Association
Représentant	:	Monsieur ARNAUD PASSALACQUA, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 1 mai 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Le projet consiste à adapter le jeu de plateau baptisé « Énergie, votre story ! » au format numérique.

Ce jeu de plateau, développé par l'Association Sciences Technologies et Société (ASTS) en 2020 avec le soutien régional, s'inscrivait déjà dans la continuité du jeu de plateau sur le climat baptisé ClimaTicTac et développé avec l'Institut Pierre Simon Laplace (LSCE - Laboratoire des Sciences du Climat et de l'Environnement - UVSQ - Université Paris-Saclay).

Dans la même veine, Énergie, votre story ! a été conçu avec des chercheurs (Laboratoire des Energies de Demain – LIED, ou encore E2S, HT2S Cnam, Hesam, ALEC-MVM), des étudiants, des professionnels de la médiation scientifique, des citoyens et des lycéens. Le jeu a été testé auprès de 3 lycées Éco-

Responsables d'Île-de-France – Le Corbusier à Aubervilliers (93), Jean Lurcat à Paris 13ème (75) et Louise Weiss à Achères (78).

Il s'agit d'accompagner les jeunes dans leurs pratiques numériques et de leur faciliter l'accès à une réflexion scientifique adaptée sur les énergies, en s'appuyant sur le jeu en ligne.

La règle du jeu est simple : « Mettez-vous dans la peau d'un influenceur, et imaginez des stories (récits brefs et éphémères) sur votre quotidien pour faire deviner une situation tirée au sort en rapport avec les énergies domestiques. »

Le jeu permet de se familiariser avec les différentes sources d'énergie, leurs modes de production et les besoins auxquels elles répondent, ainsi que les impacts environnementaux et climatiques que génère leur utilisation domestique.

Les joueurs prennent conscience de la complexité des choix que tout un chacun doit faire en tant que citoyen mais également en tant que collectivité territoriale ou en tant qu'entreprise, dans la gestion des énergies. Des cartes « devinettes » permettent également d'alerter sur les fausses informations et les idées préconçues circulant sur les réseaux sociaux.

Sont notamment prévus : la réalisation d'une vidéo promotionnelle, 50 présentations du jeu aux enseignants, une heure de jeu à distance et une heure de débat à distance avec des médiateurs et des chercheurs et une démonstration en ligne dans le cadre de la Fête de la Science 2022. En aval de cette sensibilisation, des visites de LIED (Université de Paris) pourront se dérouler au printemps.

Public ciblé : 1 750 personnes.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	14 000,00	90,32%
FRAIS D'ANIMATION	500,00	3,23%
FRAIS DE COMMUNICATION	500,00	3,23%
AUTRES FRAIS	500,00	3,23%
Total	15 500,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION IDF	12 400,00	80,00%
FONDS PROPRES	3 100,00	20,00%
Total	15 500,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° EX058486 - SCIENCE OUVERTE - "Science ouverte en Île-de-France"

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	114 394,00 € TTC	17,48 %	20 000,00 €
		Montant total de la subvention	20 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION SCIENCE OUVERTE
Adresse administrative : 30 RUE ARMAND CARREL
93700 DRANCY
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Cyril DEMARCHE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 31 mai 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :
Le projet Science Ouverte s'inscrit dans une démarche de promotion, de découverte et d'exploration des sciences afin de susciter l'intérêt et ultérieurement la réussite scientifique des jeunes de Seine-Saint-Denis et des territoires défavorisés.
Le projet contribue à créer une véritable dynamique pour un noyau de plusieurs centaines de jeunes dans le département de Seine-Saint-Denis, montrant qu'on peut y faire des sciences, et que les sciences y constituent un vecteur d'excellence et de réussite. Par le maillage qu'ils constituent, tant parmi les jeunes que les acteurs de la culture et de l'éducation, ils essayent de donner à cette dynamique la forme d'un réseau actif et conscient de ses possibilités ; pour rendre aux publics défavorisés de ces quartiers un contact direct avec la science vivante, en train de se faire, et ses enjeux.
Le programme proposé pour l'année scolaire 2021-2022 comporte de très nombreuses actions parmi lesquelles :

- 2 expositions temporaires : celle de 2021, réalisée sur le thème de la génétique (« ADN, la clé de la vie

») sera exposée en 2022 et une nouvelle exposition sera préparée sur le thème des intelligences humaines, végétales, animales et artificielles ;
- des actions éducatives : organisation d'une douzaine de stages scientifiques pendant les congés scolaires ; conçus et assurés par des chercheurs et des scientifiques, ces stages proposent une ouverture culturelle aux sciences avec des travaux de recherche et d'exploration, des restitutions orales, des conférences et discussions avec des scientifiques et des sorties dans des lieux liés aux sciences (laboratoires, Palais de la Découverte, etc.) ;

- des séances d'orientation avec intervention d'étudiants, d'anciens de l'association en activité, de représentants de divers métiers scientifiques et techniques ;

- une participation à l'opération « Mat'les vacances », colonie de vacances organisée par une association partenaire PEASTEL ;

- une participation à l'opération « Maths en Jeans » au lycée Louise Michel de Bobigny et à l'Université Paris 13 ; les participants à ces ateliers présenteront les résultats de leurs travaux au congrès Maths.en.Jeans prévu en mars 2022 ;

- le développement du Fab Lab abrité par l'association Science Ouverte au château de Ladoucette, en collaboration avec l'association TRACES et l'accueil des jeunes pour des activités régulières autour des nouvelles technologies numériques (initiation au dessin sur ordinateur, utilisation d'imprimantes 3D et de découpeuse laser pour fabriquer des objets personnalisés, découverte de la réalité virtuelle et de la réalité augmentée, etc.) ;

- une participation au Festival d'Astronomie de Fleurance, où Science Ouverte organise la venue et l'hébergement d'étudiants et de lycéens franciliens ;

- des participations à de nombreux évènements organisés en Région, notamment le Salon des Jeux Mathématiques, la Journée de la Terre, le Salon du développement durable de la Ville de Drancy, le festival Savante Banlieue organisé par Plaine Commune ou diverses actions organisées dans le cadre de la Fête de la Science ;
Nombre de bénéficiaires total : 2910 participants et 11 644 heures d'activité individuelle.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- SAINT-DENIS
- LE BLANC-MESNIL
- BOBIGNY
- LE BOURGET
- DRANCY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L’organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	94 072,25	82,24%
FRAIS D'ANIMATION (Fournitures, consommables, supports documentaires, papeterie, matériel d'animation, etc.)	3 200,00	2,80%
FRAIS DE COMMUNICATION ET DE PUBLICATION	10 121,75	8,85%
FRAIS DE TRANSPORT	400,00	0,35%
FRAIS DE RESTAURATION	5 000,00	4,37%
AUTRES FRAIS	1 600,00	1,40%
Total	114 394,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION IDF	20 000,00	17,48%
FONDS PROPRES	5 569,00	4,87%
ANCT - CDPV	13 125,00	11,47%
COMMUNE DE DRANCY	28 000,00	24,48%
COMMUNE DE BOBIGNY	5 000,00	4,37%
DDCS Fonjep	4 700,00	4,11%
DDCS JEP	2 500,00	2,19%
CD93	3 000,00	2,62%
FONDATIONS MATHEMATIQUES	5 000,00	4,37%
FONDATIONS D'ENTREPRISES	20 000,00	17,48%
CNRS	1 500,00	1,31%
CAF 93	4 000,00	3,50%
MESRI / DRARI - Fête de la Science	2 000,00	1,75%
Total	114 394,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° EX058487 - INSTITUT DES SYSTÈMES COMPLEXES (CNRS) - "ARTEX : Journée Arts & Sciences des Systèmes Complexes"

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 939-92-65738-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	19 500,00 € HT	41,03 %	8 000,00 €
		Montant total de la subvention	8 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	CNRS CTRE NAT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE SNRS MOY1601 PRESIDENCE
Adresse administrative	:	1 AVENUE DE LA TERRASSE 91190 GIF SUR YVETTE
Statut Juridique	:	Etablissement Public National à Caractère Administratif
Représentant	:	Madame MARIE-HELENE PAPILLON, Déléguée régionale

PRESENTATION DU PROJET

Date de réalisation : 1 octobre 2021
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
Crée en 2005 avec le soutien de la Région Île-de-France, l'Institut des Systèmes Complexes Paris-Île-de-France - ISC-PIF – est une unité de service et de recherche du CNRS (UPS3611) dédiée au développement inter-institutionnel et interdisciplinaire de la recherche sur les systèmes complexes. A la fois laboratoire de recherche, pépinière à projets, centre de ressources mutualisées, centre de conférences et espace de coworking académique, ce tiers-lieu scientifique met à disposition des chercheurs un environnement dynamique et des outils innovants basés sur le big data et le high performance computing.

L'ISC-PIF possède à la fois une expertise dans le développement de nouvelles technologies et méthodes – Humanités numériques, Science des données, Machine Learning - qui permettent aux chercheurs de faire de nouveau type d'observations, et une expérience dans la médiation grand public.

La visualisation des systèmes complexes est à la fois une production scientifique, et un outil d'aide à la décision, à la vulgarisation et à la sensibilisation. Des dispositifs interactifs, appelés macroscopes,

permettent même aux décideurs, journalistes, citoyens, etc. d'interagir de manière autonome avec les données produites, voire de les alimenter, comme c'est le cas avec la science participative et citoyenne. Parce qu'ils sont interactifs, innovants et visuels, ces dispositifs remplissent les conditions d'un dialogue avec la démarche artistique.

L'ISC-PIF a donc créé « ARTEX : Journée Arts et Sciences des Systèmes Complexes », une manifestation scientifique et culturelle biennale. Organisée à l'occasion de la Fête de la Science, cette journée a pour but de faire découvrir au grand public les différentes facettes de la recherche sur les Systèmes Complexes et de partager avec lui les clés pour mieux comprendre et appréhender la complexité des systèmes qui nous entourent : réseaux sociaux, écosystèmes, systèmes économiques, etc.

Tous les deux ans, un appel à participation est lancé aux chercheurs et artistes pour identifier les dispositifs qui permettront de vulgariser la complexité : les lauréats sont exposés dans un espace de plus de 700m2 dédié à la culture scientifique et comprenant, entre autres, un auditorium de 120 places.

Public ciblé : 600 personnes

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel	1 775,00	9,10%
Fournitures, consommables, supports documentaires, papeterie, etc.	720,00	3,69%
Impressions et cadres exposition « Une autre vision du monde »	1 500,00	7,69%
Frais de communication	474,00	2,43%
Frais de restauration	3 000,00	15,38%
Déplacements, production et honoraires artistes	10 587,00	54,29%
Prestations accueil, ménage et sécurité	1 144,00	5,87%
Divers	300,00	1,54%
Total	19 500,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
CNRS	10 000,00	51,28%
REGION ILE DE FRANCE	8 000,00	41,03%
MESRI / DRARI- "Fête de la Science"	1 500,00	7,69%
Total	19 500,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° EX058488 - INRAE - "Des plantes et des hommes"

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 939-92-65738-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	42 500,00 € HT	35,29 %	15 000,00 €
		Montant total de la subvention	15 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : INRAE INST NATIONAL RECH AGRICULTURE ALIMENTATION ENVIRONEMENT CTRE RECHERCHE VERSAILLES
Adresse administrative : ROUTE DE SAINT CYR 78026 VERSAILLES
Statut Juridique : Etablissement Public Administratif
Représentant : Monsieur EGIZIO VALCESCHINI, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 31 mai 0201
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Les chercheurs en biologie végétale de la région Île-de-France se mobilisent pour accueillir des classes de collège et de lycée. Les visites sont organisées en 3 temps :

1) un atelier construit en séquences interactives aborde la domestication et la sélection des plantes, et l'évolution des pratiques culturales, en lien avec la génétique et le développement durable. Les informations échangées et les discussions suscitées aident chaque élève à se définir en tant qu'acteur faisant des choix sociétaux ;

2) un chercheur présente sa thématique et explique la démarche scientifique avec un exemple tiré de ses

travaux ;

3) la même personne, aidée de collaborateurs illustre les métiers de la recherche et explique les parcours qui y mènent.

Prévues durant toute l'année scolaire, en configurations diverses, les actions de médiation toucheront 1.500 à 2.000 élèves provenant de toute la Région Île-de-France, ainsi que des centaines de personnes lors d'expositions grand public.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- VERSAILLES
- THIVERVAL-GRIGNON
- GIF-SUR-YVETTE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL, PRESTATION COACHING	23 800,00	56,00%
FOURNITURES, CONSOMMABLES, SUPPORTS DOCUMENTAIRES (panneaux expo, panneaux planisphère et ligne de temps, etc.)	7 000,00	16,47%
COMMUNICATION, LOGISTIQUE (badges etc.)	700,00	1,65%
FRAIS DE TRANSPORT	2 000,00	4,71%
REALISATION VIDEO (8 séquences de 3 à 5 min)	3 000,00	7,06%
AUTRES FRAIS (électricité, chauffage, fluides associés - salle de production des plantes vivantes et occupation des salles)	5 000,00	11,76%
DIVERS	1 000,00	2,35%
Total	42 500,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION IDF	15 000,00	35,29%
PIA3	17 500,00	41,18%
UNION EUROPEENNE (SACLAY PLANT SCIENCES)	10 000,00	23,53%
Total	42 500,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° EX058490 - LAPS/ÉQUIPE DU MATIN - "Science = nom féminin ?"

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	26 000,00 € TTC	53,85 %	14 000,00 €
		Montant total de la subvention	14 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LAPS EQUIPE DU MATIN
Adresse administrative : 8 RUE DU G N RAL RENAULT
75011 PARIS 11E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Mikaël VITALI, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 31 mai 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

En 2014, une pièce de théâtre intitulée "Elle et l'infini" est née de la rencontre entre l'association Femmes & Mathématiques et le LAPS/équipe du matin. Cette pièce propose une réflexion sur la place des femmes dans l'histoire des sciences, et sur l'importance de la transmission et des modèles dans la naissance d'une vocation scientifique.

Entre 2018 et 2021, 10 rencontres intitulées "Mathématiques : nom féminin ?" ont permis à des jeunes de la 3ème à la terminale de voir la pièce et de rencontrer des chercheuses. En 2021-2022, le LAPS/Equipe du matin proposera 10 nouvelles rencontres, en élargissant les interventions à d'autres champs de recherche (épistémologie, histoire des sciences, etc.).

Chaque session se déroulera comme suit :

- 4 classes de lycée sont invitées dans un lieu de sciences, une chercheuse en activité présente son sujet de recherche - 15 minutes ;

- la pièce "Elle & l'infini" est jouée - forme courte : 30 minutes (réflexion sur la place des femmes dans l'histoire des sciences, pièce produite dans le cadre d'un partenariat engagé en 2014 avec l'association Femmes & Mathématiques) ;

-la chercheuse revient débattre avec les lycéens, appuyée par l'équipe artistique : résonances entre son parcours personnel, ses recherches et les problématiques soulevées par la pièce : 45 minutes.

Public ciblé : 1200 élèves (40 classes issus du 75, 78 et 94), 40 enseignants, 20 chercheuses, 10 lieux de sciences.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS
- BRUNOY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	20 138,00	77,45%
FRAIS D'ANIMATION (fournitures, consommables)	310,00	1,19%
FRAIS DE COMMUNICATION	800,00	3,08%
LOCATION DE SALLES	1 500,00	5,77%
FRAIS DE TRANSPORT	680,00	2,62%
FRAIS DE RESTAURATION	120,00	0,46%
DROITS D'AUTEUR ET ASSURANCES	2 052,00	7,89%
DIVERS	400,00	1,54%
Total	26 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION ILE DE FRANCE	14 000,00	53,85%
FONDS PROPRES	1 900,00	7,31%
VILLE DE PARIS	5 100,00	19,62%
DRDFE	2 000,00	7,69%
CAF DE PARIS	3 000,00	11,54%
Total	26 000,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° EX058493 - SORBONNE UNIVERSITÉ - "Au cœur des sciences"

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 939-92-65738-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	107 000,00 € TTC	23,36 %	25 000,00 €
		Montant total de la subvention	25 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SORBONNE UNIVERSITE
Adresse administrative : 4 PLACE JUSSIEU
75005 PARIS 5E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Etablissement Public National à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel
Représentant : Monsieur JEAN CHAMBAZ, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 5 octobre 2021 - 10 octobre 2021
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

La Fête de la Science est devenue le principal rendez-vous science / société de Sorbonne Université. En 2019, près de 15 000 visiteurs et 160 classes étaient venus à la rencontre des scientifiques, dans les laboratoires et sur le Village des Sciences. En 2020, s'adaptant au contexte de pandémie, Sorbonne Université a proposé une édition entièrement dématérialisée.

Pour la Fête de la 2021, Sorbonne Université a pour ambition de revenir à un format en présentiel avec un Village des Sciences – destiné à accueillir 15 000 personnes sur le campus Pierre et Marie Curie, dont plus de 3 000 scolaires – tout en s'inspirant de l'édition 2020, avec une déclinaison de formats numériques en complémentarité des activités proposées en présentiel.

Les objectifs sont de continuer à proposer une grande diversité de formats, d'activités et de rencontres avec les scientifiques, d'élargir les publics touchés par les formats numériques et par une stratégie ciblée vers les publics empêchés, ainsi que de nouer des relations entre science et société civile.

Tout sera entrepris pour permettre à toutes les disciplines des trois facultés de Sorbonne Université

(sciences, lettres et médecine) d'être présentes lors de cette manifestation.
e village des sciences propose plus de 1500 m² de stands scientifiques sur le parvis du campus Pierre et Marie Curie, auquel s'ajoutent les conférences en amphithéâtre, un espace de rencontre en plein air, un nouvel espace d'exposition participatif.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	27 400,00	25,61%
FRAIS DE COMMUNICATION	13 170,00	12,31%
FRAIS D'ANIMATION	4 500,00	4,21%
FRAIS LOGISTIQUES (Installation électrique, location matériel, régie, gardiennage, ménage, etc.)	31 800,00	29,72%
FRAIS DE RESTAURATION	11 630,00	10,87%
CONCEPTION ET INSTALLATION EXPOSITION PARTICIPATIVE	9 000,00	8,41%
FOURNITURES	1 500,00	1,40%
CONTRIBUTION AUX PROJETS DES LABORATOIRES	7 000,00	6,54%
DIVERS	1 000,00	0,93%
Total	107 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
FONDS PROPRES	72 000,00	67,29%
REGION ÎLE DE FRANCE	25 000,00	23,36%
MESRI / DRARI "Fête de la Science"	10 000,00	9,35%
Total	107 000,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° EX058494 - ENS PARIS-SACLAY - MEDCREA

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 939-92-65738-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	45 473,00 € HT	30,79 %	14 000,00 €
		Montant total de la subvention	14 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	ENS ECOLE NORMALE SUPERIEURE PARIS SACLAY
Adresse administrative	:	4 AVENUE DES SCIENCES 91190 GIF-SUR-YVETTE
Statut Juridique	:	Etablissement Public National à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel
Représentant	:	Monsieur Pierre-Paul ZALIO, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 31 mai 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Le projet Actions et dispositifs innovants de médiation scientifique basés sur la recherche-création (MEDCREA) vient répondre à un impératif d'ouverture et de partage de la culture scientifique, technique et industrielle inscrit dans la mission historique de l'Université Paris-Saclay et de l'ENS Paris-Saclay et, beaucoup plus récemment, de la Scène de recherche. La crise sanitaire qui affecte durement la société civile dans son ensemble depuis le printemps 2020 – dont les communautés étudiantes, les acteurs de la recherche et de la culture – marque du sceau de l'urgence la réalisation de cette mission.

En 2021-2022, la Scène de recherche se propose de déployer l'ensemble de ce dispositif à l'échelle de la Région Île-de-France.

Le projet s'appuie sur une démarche et des partenariats scientifiques éprouvés depuis le lancement de la Scène de recherche en 2019 au Centre Georges Pompidou. Il s'articule autour de 4 axes complémentaires :

1. conquérir les publics éloignés de la science et de la culture ;

2. développer des dispositifs innovants de médiation et d'enseignement (notamment l'atelier Théâtre Forum) ;

3. élargir les publics par une stratégie ambitieuse d'événements hors-les-murs – de la Scène de recherche et de l'Université (notamment le grand évènement prévu en novembre 2021 « Explorer l'invisible » déployé sur différents lieux tels que l'ENS Paris-Saclay, l'Université Paris-Saclay, l'Université d'Evry, le Centquatre, le Centre Georges Pompidou et le Musée des arts et métiers, ou encore les Rencontres nomades organisées tout au long de l'année : Rencontres AgroParitech sur la thématique de l'effondrement et du dérèglement climatique ou Rencontres Laser-Paris qui témoignent de la vitalité des rencontres entre arts et sciences) ;

4. développer des créations et médiations numériques spécifiquement conçues pour le web et les réseaux sociaux.

Ces actions s'ordonnent en 2021-2021 autour de deux fils thématiques qui trament la programmation des activités de formation, de recherche et de diffusion de la Scène de recherche : Corps, perceptions, identités, et Faits et fictions, l'art et la recherche au défi du dérèglement climatique.

Public cible : au moins 1 établissement scolaire, au moins 50 élèves impliqués ; 4 000 bénéficiaires au total pour cette année 1 du projet.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- GIF-SUR-YVETTE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	22 140,00	48,69%
FRAIS D'ANIMATION (supports pédagogiques, fournitures, consommables, etc.)	833,00	1,83%
FRAIS DE COMMUNICATION (dont site web)	18 000,00	39,58%
FRAIS DE TRANSPORT	3 500,00	7,70%
DIVERS	1 000,00	2,20%
Total	45 473,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
FONDS PROPRES	21 473,00	47,22%
REGION ÎLE-DE-FRANCE	14 000,00	30,79%
FONDATION CARASSO	5 000,00	11,00%
INSTITUT FRANCAIS	5 000,00	11,00%
Total	45 473,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° EX058496 - SEINERGY LAB - SCIENCES & TECHNIQUES POUR TOUS 2021-2022

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	23 574,00 € HT	63,63 %	15 000,00 €
		Montant total de la subvention	15 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	PLATE FORME EFFICACITE ENERGETIQUE SEINE AVAL
Adresse administrative	:	53 AVENUE PAUL RAOULT 78130 LES MUREAUX
Statut Juridique	:	Association
Représentant	:	Madame LAURENCE HERPE, Chargée de mission

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 31 mai 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :
Acteur de référence de la transition énergétique sur le territoire de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, Seinergy Lab réunit 40 entités publiques et privées réparties en 3 collèges : collectivités territoriales, établissements d'enseignement et de recherche, petites et grandes entreprises.

Le projet proposé s'inscrit dans la continuité de celui soutenu par la Région en 2020-2021, et vise à développer l'attractivité des métiers liés à la transition écologique. Deux actions principales seront proposées :

- l'organisation de la 4ème édition de la "Journée des métiers de demain" destinée à valoriser les filières et les métiers de l'énergie, du BTP, de la mobilité et de l'industrie, utiles à la transition énergétique : capitalisation sur la plateforme interactive de diffusion développée à l'occasion de la 3ème édition en amont pour préparer le public cible avec diffusion d'un socle de connaissances ; puis journée de

démonstrations métiers, de rencontres avec les professionnels et de sites sur le territoire incarnant la transition énergétique.
Cette journée est programmée pour mars 2022, avec 1 000 participants attendus. Un repli sur une version digitale est d'ores-et-déjà envisagée selon l'évolution de la situation.

- exposition « Bougez vert » sur la mobilité durable et responsable.

Ces actions s'adressent au public scolaire et étudiant des Mureaux et de GPSEO. Une attention particulière sera apportée aux jeunes filles ainsi qu'au public en insertion ou en décrochage scolaire.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- LES MUREAUX

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	3 700,00	15,70%
FRAIS D'ANIMATION	4 000,00	16,97%
FRAIS DE COMMUNICATION	7 670,00	32,54%
LOCATION DE SALLE	4 000,00	16,97%
FRAIS DE TRANSPORT	2 500,00	10,60%
FRAIS ADMINISTRATIFS (Assurance de l'exposition)	610,00	2,59%
FRAIS DIVERS	1 094,00	4,64%
Total	23 574,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION IDF	15 000,00	63,63%
FONDS PROPRES	8 574,00	36,37%
Total	23 574,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° EX058497 - ASSOCIATION LA BÊTA-PI - "La carriole des pourquoi-comment ?"

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	20 000,00 € TTC	35,00 %	7 000,00 €
		Montant total de la subvention	7 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA BETA-PI
Adresse administrative : AVENUE MARCELIN BERTHELOT
92190 MEUDON
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur JULIEN ROL MALHERBE, Directeur

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 31 août 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

La Betâ-Pi, association installée à Meudon depuis 3 ans, et qui dispose d'une longue expérience dans le domaine de la médiation scientifique et technique, souhaite s'équiper d'une remorque-vélo électrique afin de partir à la rencontre des publics scolaires (dans les établissements franciliens), ou des familles (dans les centres culturels ou sur les îles de loisirs) ou encore pour effectuer des « maraudages pédagogiques », à l'occasion de festival, forum et villages des sciences, dans les Yvelines, les Hauts-de Seine et le nord de l'Essonne.

Pour aller à la rencontre du public avec du matériel (imprimante 3D, matériel d'expérimentation), l'association souhaite s'équiper d'une carriole électrique associée à un vélo.

Cinq démarches éducatives seront proposées dans le cadre de la "carriole des pourquoi-comment !?" :
• FABLAB éphémère : la fabrication numérique pour créer le monde de demain

• 9M2 de TERRE à INVENTER : la biodiversité en jeu !
• ORNI : Objet Roulant Non Identifié : les mobilités douces !
• ASTRO : l'univers nous éclaire sur les enjeux du monde.
• SCIENCE : comprendre les sciences pour regarder le monde

La force du projet repose sur deux axes : l'investissement dans une solution bas carbone pour faciliter l'itinérance de l'activité de médiation scientifique et mieux toucher les publics les plus éloignés de l'offre de culture scientifique en Île-de-France.

Public cible : 40 à 200 personnes par journée d'animation, soit 12 000 personnes en 3 ans (2021-2023) et 4 050 personnes en année 1.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :
- MEUDON

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel	16 000,00	80,00%
Fournitures, consommables, supports documentaires, papeterie, etc.	1 500,00	7,50%
Frais de communication	1 300,00	6,50%
Frais de transport	200,00	1,00%
Divers	1 000,00	5,00%
Total	20 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Île-de-France	7 000,00	35,00%
Fonds propres	6 000,00	30,00%
Université Paris-Saclay	3 000,00	15,00%
DRAJES 92 (éducation populaire)	4 000,00	20,00%
Total	20 000,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° EX058498 - LE CERCLE FSER - Comptoir des Sciences

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	40 060,00 € TTC	49,93 %	20 000,00 €
		Montant total de la subvention	20 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LE CERCLE FSER
Adresse administrative : 90 RUE DE VARENNE
75007 PARIS 7E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Patrick MEHLEN, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 1 septembre 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Prestataire de la Région sur le programme Paroles de chercheuses et de chercheurs déployés dans les lycées franciliens en 2020-2022, le cercle FSER développe par ailleurs différents projets qui tous visent à instaurer un dialogue direct entre les chercheurs et le grand public.

Le Cercle FSER souhaite développer son nouveau programme de rencontres intitulé « Comptoir des sciences » et proposé exclusivement au format numérique (visioconférences). Lancé dans le contexte de la pandémie de Covid19 en mars 2021, le programme a déjà touché 950 élèves au cours de la première année et 3 250 élèves partout en France.

L'objectif sur l'année 2021-2022 est d'organiser 180 interventions à l'attention de classes réunissant une trentaine d'élèves, et de faire bénéficier du programme « Comptoir des Sciences » 6 000 jeunes Franciliens, 15 000 jeunes au total en France et à l'étranger, de tous niveaux scolaires de façon à ce qu'à

chaque âge de la vie, les citoyens francophones de demain puissent entrer en contact avec les acteurs de la production de nouvelles connaissances. Le programme vise ainsi 15 % d'élèves de primaires, 30% d'élèves de collège, 40% d'élèves de lycées, 10% d'élèves en formation Post-Baccalauréat (Universités, BTS, cours préparatoire, IUT…) et 5% de jeunes publics de bibliothèques et médiathèques.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	38 000,00	94,86%
FRAIS D'ANIMATION	360,00	0,90%
FRAIS DE COMMUNICATION	1 000,00	2,50%
AUTRES FRAIS LIES AU PROJET	700,00	1,75%
Total	40 060,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION ILE DE FRANCE	20 000,00	49,93%
RESSOURCES PROPRES	11 060,00	27,61%
FONDATIONS	4 000,00	9,99%
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES	5 000,00	12,48%
Total	40 060,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° EX058499 - CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (CNRS) - IMAGES DE MIGRATIONS : DES FILMS ET DES CHERCHEURS

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 939-92-65738-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	39 900,00 € HT	25,06 %	10 000,00 €
		Montant total de la subvention	10 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	CNRS CTRE NAT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE CNRS MOY200 PARIS CENTRE
Adresse administrative	:	8 COURS DES HUMANIT S 93300 AUBERVILLIERS
Statut Juridique	:	Etablissement Public National à Caractère Administratif
Représentant	:	Madame Véronique DEBISSCHOP, Déléguée régionale

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 17 novembre 2021 - 23 novembre 2021
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
"Images de Migrations : des films et des chercheurs" est une action de médiation en sciences humaines et sociales et en sciences de la vie sur la thématique des migrations.

Créé en 2017, l'Institut Convergences Migrations (CNRS) qui fédère plus de 350 chercheurs, s'associe au Campus Condorcet, aux acteurs « cinéma » de la région Île-de-France et à un programmateur afin de faire du cinéma un vecteur privilégié de médiation scientifique au service de l'articulation science/société.

Il s'agit de faire se rencontrer des habitants et des chercheurs dans les salles de cinéma partenaires.

La seconde édition du festival « Images de Migrations » aura lieu du 17 au 23 novembre 2021 dans des salles de cinéma, au Campus Condorcet et au Musée national de l'histoire de l'immigration. En ligne, le festival sélectionnera 5 films que les internautes pourront visionner. Ils pourront ensuite débattre avec un chercheur en ligne.

Pour l'édition 2021, quatre thématiques ont été définis par le conseil scientifique du festival et de son équipe de programmation :
• "Lost in transmission"
• Cuisine et migrations
• Enfance et jeunesse en exil
• Exils environnementaux

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS
- PARIS
- PARIS
- MITRY-MORY
- VANVES
- MALAKOFF
- AUBERVILLIERS
- BAGNOLET
- ROMAINVILLE
- CRETEIL
- IVRY-SUR-SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	17 000,00	42,61%
FRAIS D'ANIMATION	10 400,00	26,07%
FRAIS DE COMMUNICATION	8 500,00	21,30%
FRAIS DE TRANSPORT	1 000,00	2,51%
FRAIS D'HEBERGEMENT	500,00	1,25%
RESTAURATION	600,00	1,50%
FRAIS ADMINISTRATIF ET DIVERS	1 900,00	4,76%
Total	39 900,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
FONDS PROPRES	10 000,00	25,06%
REGION IDF	10 000,00	25,06%
CD93	6 000,00	15,04%
ASSOCIATION GRDR	13 000,00	32,58%
ASSOCIATION CINEMA 93	900,00	2,26%
Total	39 900,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° EX058500 - PLANETE SCIENCES - "Où est SolO ?"

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	65 000,00 € TTC	23,08 %	15 000,00 €
		Montant total de la subvention	15 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : PLANETE SCIENCES
Adresse administrative : 16 PLACE JACQUES BREL
91130 RIS ORANGIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur MICHEL AYMARD, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 13 octobre 2021 - 30 juin 2022
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Après avoir reçu le soutien de la Région en 2019 pour le développement du projet de sciences participatives « Open Radiation » et en 2020 pour le projet « Vigie Ciel – FRIPON », l'association Planète Sciences souhaite déployer un dispositif de suivi de la mission européenne Solar Orbiter (SolO), destinée à l'observation rapprochée du Soleil.
Ce suivi permettra de diffuser les questionnements et résultats scientifiques de la mission au grand public, mais sera également un point d'appui à la réalisation de projets pédagogiques, dans les milieux scolaires et de loisirs, sur l'ensemble des thématiques en rapport avec le Soleil et pouvant faire l'objet de questionnements scientifiques et d'expérimentations.

L'ambition de Planète Sciences est de mener ce projet sur toute la durée de la mission SolO, soit sept à dix ans, avec pour grand objectif de faire connaître aussi largement que possible la science du Soleil, science en émergence et dont Solar Orbiter, en duo avec la sonde américaine Parker, représente le tout premier volet spatial.

Le projet sera composé de :

- 8 projets en milieu scolaire ;

- 8 événements grand public d'observation (après-midi + soirée), dans l'espace public et organisés en fonction du premier quartier de Lune visible dans le ciel chaque mois.

Nombre de bénéficiaires total attendu : 1200 personnes, dont 200 élèves du secondaire.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS
- PARIS
- CHELLES
- BUTHIERS
- HARDRICOURT
- RIS-ORANGIS
- GRIGNY
- CHATILLON
- AULNAY-SOUS-BOIS
- BONDY
- PANTIN
- SEVRAN
- CRETEIL
- EVRY-COURCOURONNES
- WY-DIT-JOLI-VILLAGE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	37 700,00	58,00%
FRAIS D'ANIMATION	14 730,00	22,66%
FRAIS DE COMMUNICATION	3 000,00	4,62%
FRAIS DE TRANSPORT	7 570,00	11,65%
AUTRES FRAIS	2 000,00	3,08%
Total	65 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION ILE DE FRANCE	15 000,00	23,08%
VILLE DE PARIS	10 000,00	15,38%
FONDATION DE FRANCE	16 000,00	24,62%
MESRI	24 000,00	36,92%
Total	65 000,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° EX058501 - SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES - Village des Sciences 2021

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 939-92-65734-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	17 335,00 € TTC	40,38 %	7 000,00 €
		Montant total de la subvention	7 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CA SAINT QUENTIN EN YVELINES
Adresse administrative : 1 RUE EUGENE HENAFF
78192 TRAPPES
Statut Juridique : Communauté d'Agglomération
Représentant : Monsieur Jean-Michel FOURGOUS, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 9 octobre 2021 - 12 octobre 2021
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
Le Village des sciences de Saint-Quentin-en-Yvelines rassemble chaque année à la Commanderie (lieu d'innovations culturelles) une trentaine d'acteurs scientifiques du territoire durant 2 après-midis au cours de la Fête de la Science.

En 2021, le Village des Sciences sera dressé les 9 et 10 octobre pour accueillir le public, avec la participation d'associations scientifiques amateurs, les services de l'agglomération, des représentants de laboratoires, d'universités, d'entreprises, etc.

Chaque intervenant proposera des expériences et des manipulations sur un thème lié à la thématique annuelle de la Fête de la science, à savoir "L'émotion de la découverte".

Le Village des sciences de Saint-Quentin-en-Yvelines proposera également de mettre à l'honneur trois thématiques à forts enjeux, afin d'en présenter les acteurs et les métiers :
- l'ordinateur quantique ;
- l'alimentation du futur ;
- et les sciences participatives pour remettre le citoyen en posture active vis-à-vis de la science en train de se faire - une posture précieuse dans le contexte du Covid19 qui a contribué au sentiment d'enfermement

et d'impuissance des populations.

Un espace de La Commanderie sera réservé à des rencontres et des spectacles croisant les disciplines, notamment le spectacle de danse Joules sur les énergies de Doria Belanger, ainsi qu'une proposition de Rocio Berenger sur l'intelligence artificielle.

Public attendu : 800 personnes.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- TRAPPES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	4 635,00	26,74%
PRESTATIONS - MEDIATEURS SCIENTIFIQUES	6 500,00	37,50%
FOURNITURES ET CONSOMMABLES	800,00	4,61%
FRAIS DE COMMUNICATION	1 000,00	5,77%
FRAIS DE TRANSPORT	500,00	2,88%
SECURITE, GARDIENNAGE	2 700,00	15,58%
FRAIS DE RESTAURATION	700,00	4,04%
DIVERS	500,00	2,88%
Total	17 335,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
FONDS PROPRES	10 335,00	59,62%
REGION ILE DE FRANCE	7 000,00	40,38%
Total	17 335,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° EX058556 - ASSOCIATION FRANÇAISE D'ASTRONOMIE - Toucher le ciel ! Festival des 2 infinis 2021

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	130 500,00 € HT	32,18 %	42 000,00 €
		Montant total de la subvention	42 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : AFA ASS FRANCAISE ASTRONOMIE
Adresse administrative : 17 RUE EMILE DEUTSCH DE LA MEURTHE
75014 PARIS 14E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur ERIC PIEDNOEL, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 31 mai 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :
L'Association Française d'Astronomie (AFA) revisite son Festival des 2 infinis, organisé chaque année entre septembre et novembre. Outre les randonnées de découverte du patrimoine astronomique en Île-de-France, l'opération « Ma thèse en 5'», la participation à l'événement « le Jour de la Nuit », deux événements seront désormais proposés aux publics parisiens et franciliens :
- le premier, organisé dans le 14ème arrondissement de Paris les 11-12 septembre sous le nom « C'est interdit aux plus de 15 ans » sera exclusivement réservé aux juniors : il s'agira d'une découverte active et participative de l'astronomie, proposée en plein air par des médiateurs, animateurs spécialisés et des doctorants et permettant de découvrir, observer le réel au cours d'ateliers et de pratiques d'observation ;
- le second, à rayonnement régional, intitulé « festival Explor'espace » s'adressera aux familles. Il s'appuiera sur les nouvelles technologies, la réalité virtuelle (VR), la démonstration et offrira une expérience immersive et sensible de l'astronomie, sur le thème de l'exploration et de la recherche scientifique. Il aura lieu du 5 au 7 novembre au Beffroi, à Montrouge et devrait accueillir une conférence

exceptionnelle de Charlie Duke.

Entre ces deux événements, les randonnées et visites de laboratoires, activités régulières de l'ancien festival des deux infinis permettraient de faire le lien au cours du mois d'octobre.
Nombre total de bénéficiaires attendus : 15 000 personnes.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS
- MONTROUGE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	72 500,00	55,56%
FRAIS D'ANIMATION	32 900,00	25,21%
FRAIS DE COMMUNICATION	14 160,00	10,85%
FRAIS DE TRANSPORT	3 000,00	2,30%
FRAIS DE RESTAURATION	2 500,00	1,92%
FRAIS ADMINISTRATIFS	1 440,00	1,10%
FRAIS DIVERS	4 000,00	3,07%
Total	130 500,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION IDF	42 000,00	32,18%
FONDS PROPRES	14 500,00	11,11%
DJPVA FONJEP	4 500,00	3,45%
VILLE DE PARIS	7 500,00	5,75%
VILLE DE MONTROUGE	10 000,00	7,66%
TERRITOIRE	10 000,00	7,66%
CNRS (IN2P3)	7 000,00	5,36%
CNES	10 000,00	7,66%
PFIZER ORANGE CREDIT AGRICOLE DASSAULT	25 000,00	19,16%
Total	130 500,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° EX058561 - UNIVERSITÉ DE PARIS - F3 : Filles et femmes à la frontière de l'Univers

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 939-92-65738-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	12 500,00 € HT	80,00 %	10 000,00 €
		Montant total de la subvention	10 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : UNIVERSITE DE PARIS
Adresse administrative : 85 BOULEVARD SAINT-GERMAIN
75006 PARIS 6E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Etablissement Public National à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel
Représentant : Madame CHRISTINE CLERICI, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 31 mai 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Le projet F3 - FILLES ET FEMMES A LA FRONTIERE DE L'UNIVERS, porté par le laboratoire Astrophysique Particules et Cosmologie (APC), vise à rapprocher les élèves du secondaire et notamment les filles, de la physique de pointe. Dans une première phase, il s'agira d'utiliser la recherche « aux frontières » de la physique de l'Univers pour stimuler la curiosité et la motivation des élèves en exploitant les techniques et les outils de l'apprentissage basés sur l'enquête, ou l'apprentissage actif (inquiry-based learning). Le but est, d'une part, d'intéresser les élèves à la physique et, d'autre part, de renforcer leur esprit critique afin de devenir des citoyens actifs et informés. Dans la deuxième phase, des stages de recherche seront organisés au laboratoire APC pour une quinzaine de lycéennes. En créant un espace sûr et bienveillant où la pression des stéréotypes de genre est réduite, ces stages permettront aux jeunes filles de renforcer leurs capacités et de leur fournir des modèles positifs de femmes travaillant avec succès à la frontière de la physique moderne.

Le projet sera déployé en 3 temps :

1) interventions de l'APC (3h) auprès de 5 classes entre septembre et novembre 2021.

2) sélection de 15 lycéennes motivées pour poursuivre les découvertes à l'APC : 5 fois 2h de manipulations et expériences entre décembre 2021 et avril 2022. Reproduction du travail quotidien des chercheurs en physique de l'Univers. Le travail s'appuiera sur les instruments scientifiques présents dans l'Outreach Centre (télescope optique, interféromètre de Michelson, chambre à brouillard notamment), sur l'analyse de données réelles de certaines expériences de pointe comme le détecteur d'ondes gravitationnelles Virgo, et sur l'ensemble des outils pédagogiques en ligne développés par le projet européen FRONTIERS.

3) conférence de restitution et clôture du projet en mai 2022.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- SEINE ET MARNE
- YVELINES
- ESSONNE
- HAUTS DE SEINE
- SEINE SAINT DENIS
- VAL DE MARNE
- VAL D'OISE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	9 750,00	78,00%
FRAIS D'ANIMATION	50,00	0,40%
FRAIS DE COMMUNICATION	100,00	0,80%
FRAIS DE TRANSPORT	1 100,00	8,80%
FRAIS DE RESTAURATION	1 000,00	8,00%
FRAIS DIVERS	500,00	4,00%
Total	12 500,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION IDF	10 000,00	80,00%
FONDS PROPRES	1 500,00	12,00%
FOND DE DOTATION RFPU « Physique de l'univers »	1 000,00	8,00%
Total	12 500,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° EX058562 - MAISON D'INITIATION ET DE SENSIBILISATION AUX SCIENCES - 2021-2022

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 939-92-65738-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	138 200,00 € TTC	32,56 %	45 000,00 €
		Montant total de la subvention	45 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : UNIVERSITE PARIS SACLAY
Adresse administrative : 3 RUE JOLIOT CURIE 2EME ETAGE
91190 GIF SUR YVETTE
Statut Juridique : Etablissement Public National à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel
Représentant : Madame Sylvie RETAILLEAU, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 31 août 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :
Ayant démarré ses activités en septembre 2015, la Maison d'Initiation et de Sensibilisation aux Sciences (M.I.S.S.) est installée depuis décembre 2017 dans un bâtiment du campus d'Orsay de l'Université Paris-Saclay, lieu entièrement rénové sur financement régional (3,7M€).

En 2018, 2019 et 2020, la M.I.S.S. a reçu un soutien annuel dégressif (respectivement 60, puis 55, puis 50k€) de la Région en vue d'accompagner le déploiement de son offre auprès des jeunes scolaires : offrant un parcours pédagogique et scénographique unique en France, la M.I.S.S. accueille tout au long de l'année des élèves de 8 à 15 ans à la découverte des sciences (2 classes par jour, sur réservation, hors pandémie).

Pour 2021-2022, les actions prévues sont les suivantes :

• poursuite de l'accueil de classes autour des ateliers thématiques spécifiquement conçus pour les publics jeunes : Molécules à cuisiner, Energie (production d'électricité), Vie dans le sol, A la découverte des insectes, Bulles et mousses, Programmation et instrumentation, Histoire des nombres et des calculs mathématiques, Science des Bateaux, Archéologie préhistorique, Mathématiques et botanique, Communication animale, Musique et science, Astronomie et enfin Sciences Sociales « Comprendre et interpréter les sondages » (pour les 14 ans et plus).

L'objectif pour 2021-2022 dépendra de l'évolution de la situation sanitaire et des restrictions d'accueil, mais pourrait se situer entre les résultats de 2019 (170 actions et 4552 bénéficiaires directs) et ceux de 2020 (107 actions et 2254 bénéficiaires directs), soit 55 établissements accueillis, 121 classes et 3 400 personnes ;

• participation à la Fête de la Science avec des journées scolaires et grand public (si les conditions sanitaires le permettent) ;

• formations continues pour des enseignants du 1er degré et du 2nd degré (13 séances pour un total de 46h).

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 2 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- ORSAY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL (hors mise à disposition)	69 600,00	50,36%
FRAIS D'ANIMATION (petit matériel et consommables)	16 500,00	11,94%
FRAIS DE COMMUNICATION	2 100,00	1,52%
FONCTIONNEMENT DU BÂTIMENT	45 000,00	32,56%
DIVERS	5 000,00	3,62%
Total	138 200,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION IDF	45 000,00	34,40%
UNIVERSITE PARIS-SACLAY	70 420,00	53,83%
ENS PARIS-SACLAY	3 700,00	2,83%
CENTRALE SUPELEC	3 700,00	2,83%
DIVERS	8 000,00	6,12%
Total	130 820,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° EX058566 - S[Cube] - Enquête immersive "Alimentation durable"

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	51 600,00 € TTC	34,88 %	18 000,00 €
		Montant total de la subvention	18 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	SCUBE SCIENTIPOLE SAVOIRS SOCIETE POLE DIFFUSION CULTURE SCIENTIFIQUE ILE DE FRANCE SUD
Adresse administrative	:	26 RUE JEAN ROSTAND 91400 ORSAY
Statut Juridique	:	Association
Représentant	:	Monsieur Jean-Claude ROYNETTE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 31 mai 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Dans la continuité de l'enquête immersive produite en 2020 avec le soutien régional, le projet proposé cette année par S[Cube] vise à créer une expérience d'appropriation des savoirs et des méthodes scientifiques sur l'alimentation durable. Le dispositif itinérant plongera les visiteurs dans une enquête immersive mettant en jeu les éléments scientifiques mis en avant dans le rapport spécial du GIEC sur « Les changements climatiques et les terres émergées » (2019).

L'enquête immersive prendra place dans un espace fermé scénographié. Ce lieu sera démontable et itinérant à la manière de tentes ou dômes et occupera une surface au sol compacte (20 mètres carrés maximum), afin de faciliter l'installation. A l'intérieur de cet espace se déroulera l'enquête immersive en elle-même.

Seront proposés plusieurs scénarios sur différentes thématiques et adaptés à des âges différents. Les murs serviront de décors et de supports de jeu. L'enquête sera jouable grâce à une tablette tactile qui servira de maître du jeu. La technologie employée est mise à disposition gratuitement par Lucky Duck Games, éditeur de jeu de société et partenaire du projet.

Grâce à ce dispositif, les enquêteurs/visiteurs pourront :

- allier les différents éléments des études sur l'alimentation durable ;
- analyser des objets et documents divers à partir d'énigmes dirigées ;
- questionner des spécialistes/grands témoins.

Ce dispositif sera complété par un site internet regroupant les enquêtes scientifiques, présentées sous forme de littérature interactive. Les partenaires scientifiques du projet sont l'Institut Pierre Simon Laplace (LSCE), la Chaire ANCA d'AgroParisTech, le CEA, l'INRAE, l'Inserm, le CNRS, ainsi que l'Office for Climate Education, issu de la Fondation Main à la pâte.

Nombre de bénéficiaires en 2021 : 5 000 personnes en présentiel (dont 60% d'adolescents), 5 000 visiteurs sur le site internet.

Durée d'exploitation du dispositif : 5 ans minimum.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- ESSONNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	37 000,00	71,71%
FRAIS D'ANIMATION (Fournitures, consommables, supports documentaires, papeterie, prestations d'animation, etc.)	4 200,00	8,14%
FRAIS DE COMMUNICATION ET DE PUBLICATION	7 400,00	14,34%
FRAIS DE TRANSPORT	500,00	0,97%
FRAIS DE RESTAURATION	1 500,00	2,91%
DIVERS	1 000,00	1,94%
Total	51 600,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION IDF	18 000,00	34,88%
RESSOURCES PROPRES	6 600,00	12,79%
COMMUNAUTE PARIS SACLAY	10 000,00	19,38%
UNIVERSITE PARIS-SACLAY	2 000,00	3,88%
FONDATION CARASSO	7 000,00	13,57%
FONDATION HUMUS	2 000,00	3,88%
CARREFOUR	4 000,00	7,75%
DANONE	2 000,00	3,88%
Total	51 600,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° EX058567 - FONDATION C'GENIAL - "Yes we code ! Créer, coder, échanger"

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	53 000,00 € TTC	28,30 %	15 000,00 €
		Montant total de la subvention	15 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	CGENIAL FONDATION CULTURE SCIENTIFIQUE TECHNIQUE MUSEE CONSERV ARTS METIERS
Adresse administrative	:	20 AVENUE RAPP 75007 PARIS 7E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique	:	Fondation
Représentant	:	Monsieur Nicolas SEYDOUX, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 31 mai 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Le programme Yes We Code! a pour objectif de susciter davantage d'intérêt et d'appétence chez les 10-17 ans pour les sciences du numérique, et les métiers et les enjeux associés. La Fondation CGénial propose d'accompagner 40 établissements du secondaire de la Région Ile-de-France dans cette opération, en engageant au moins 3 000 jeunes et 100 enseignants.

L'action repose sur 3 axes :

1. Des ateliers et des kits pédagogiques d'objets connectés (cartes programmables et capteurs) pour aborder les disciplines scientifiques, techniques et numériques autrement.

2. Des rencontres dans les classes avec des chercheurs, ingénieurs et techniciens issus du secteur du numérique pour renforcer l'attractivité de la filière en région et découvrir des parcours et des métiers.

3. L'animation de séances-débats dans les classes sur des sujets de citoyenneté numérique pour encourager l'esprit critique en lien avec les enjeux du numérique.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	38 000,00	71,70%
FRAIS D'ANIMATION	11 000,00	20,75%
FRAIS DE COMMUNICATION	1 000,00	1,89%
FRAIS DE TRANSPORT	1 000,00	1,89%
FRAIS DIVERS	2 000,00	3,77%
Total	53 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION IDF	15 000,00	28,30%
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE LINNOVATION	2 000,00	3,77%
IBM	12 000,00	22,64%
AMAZON FUTURE ENGINEER	14 000,00	26,42%
UBISOFT	2 000,00	3,77%
EDF	2 000,00	3,77%
TECHNIP	2 000,00	3,77%
INRIA PARIS	2 000,00	3,77%
SCHLUMBERGER	2 000,00	3,77%
Total	53 000,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° EX058568 - COLLECTIF CONSCIENCE - "CONSCIENCE LIVE"

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	1 800,00 € TTC	77,78 %	1 400,00 €
		Montant total de la subvention	1 400,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COLLECTIF CONSCIENCE
Adresse administrative : 191 RUE DU TEMPLE
75003 PARIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur THEO SILVAGNO, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 30 novembre 2021
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Le projet Conscience Live est une chaîne Twitch qui propose un panel d'émissions visant à promouvoir la culture scientifique sur la plateforme Twitch.

Proposé dès 2019 par le Collectif Conscience, ce projet a su offrir un ou plusieurs rendez-vous par mois autour des sciences et de ses acteurs, faisant de la chaîne une des pionnières de la vulgarisation scientifique sur Twitch. Dans une ambiance conviviale et accessible à tous, le projet a su conquérir le cœur de ces nouveaux publics éloignés des sciences en adoptant une démarche interactive afin de maximiser l'impact.

Force de proposition, Conscience Live souhaite aujourd'hui améliorer certains formats et en développer de nouveaux toujours plus accessibles et enrichissants. Basée en Île-de-France, l'équipe souhaite mettre à profit la richesse scientifique de cette région dans le but d'attirer le public grandissant de Twitch mais

aussi, et surtout, de valoriser la recherche scientifique du territoire à l'échelle nationale.

Nous planifions une vingtaine d'émissions s'étalant sur 3 mois et différents formats pour convenir le mieux aux différents publics cibles et évènements scientifiques ayant lieux sur cette période.

Les formats prévus sont :

¿ En live du Labo : Émission en direct où on découvre des laboratoires franciliens, institutions scientifiques franciliennes ainsi que les scientifiques y travaillant. Ce projet est dans la continuité de notre projet En direct du labo, compte Twitter sur lequel des scientifiques s'expriment chaque semaine sur leur quotidien et leur travail, qui possède à l'heure actuelle 16.4k abonnés et a reçu plus de 200 scientifiques depuis son lancement.

¿ Cephalus Live : Talk show de médiation avec un(e) invité(e) partageant son expérience de médiateur et des chroniques de vulgarisation (expérience en direct, jeux, etc.) dans une ambiance chaleureuse.

¿ Femmes de Science : Émissions mettant en avant les femmes travaillant dans les domaines scientifiques.

¿ Fête de la Science : Semaine spéciale pendant laquelle nous couvrirons en live les initiatives de la Fête de la science en Île-de-France.

La fréquence des actions sera au minimum d'un live par semaine durant 3 mois.

Objectif du projet : concevoir une série de 15 émissions de 2h ayant mis en avant une vingtaine de scientifiques, 5 laboratoires ou institutions scientifiques et ayant touché une cinquantaine de spectateurs par émission soit un total cumulé de 750 personnes.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	1 300,00	72,22%
FRAIS D'ANIMATION (fournitures & consommables)	400,00	22,22%
DIVERS	100,00	5,56%
Total	1 800,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
FONDS PROPRES	400,00	22,22%
REGION ILE DE FRANCE	1 400,00	77,78%
Total	1 800,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° EX058571 - LES ATELIERS DU SPECTACLE - "L'entorse et la règle, un parcours artistique et scientifique"

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	70 000,00 € HT	21,43 %	15 000,00 €
		Montant total de la subvention	15 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION LES ATELIERS DU SPECTACLE
Adresse administrative : 10 B RUE BISSON
75020 PARIS 20
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame Marie LEON, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 31 mai 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Les Ateliers du Spectacle / Groupe n+1 proposent un parcours artistique et scientifique innovant autour des questions de l'autonomie, des règles, des lois, des interdits, intitulé L'entorse et la règle.

Ce parcours de sensibilisation scientifique, à destination des citoyens franciliens, et plus particulièrement des jeunes, sera décliné sur plusieurs territoires d'Île-de-France en co-construction avec les structures locales, qui œuvrent au rapprochement des Arts et des Sciences :

- la Diagonale - Université Paris Saclay (91) ;
- l'Atelier Arts-sciences de la Commanderie à Saint-Quentin-en-Yvelines (78) ;
- le Vaisseau – fabrique artistique au Centre de réadaptation de Coubert (77) ;
- Universcience (75).

Pour constituer chaque parcours artistique et scientifique avec ses partenaires, le Groupe n+1 s'appuiera sur son expérience dans la création de projets de territoire Arts & Sciences et proposera trois formes innovantes de sensibilisation à la démarche scientifique :

- les expéditions scientifiques scolaires ;
- les actions de créations collectives ;
- les Impromptus scientifiques.

Un Impromptu scientifique est une conférence spectaculaire donnée par un chercheur afin de rendre sensible son sujet de recherche. Il dure environ 30 minutes et est toujours suivi d'un échange avec le public (30 minutes). En 2021, le thème choisi sera la physique quantique, avec le chercheur Hugues Pothier – Groupe Quantronique, Service de physique de l'état condensé (SPEC), CEA-Paris- Saclay – qui réalisera un Impromptu intitulé « Supraconducteur », et dont la thématique sera liée à L'entorse et la règle.

Bénéficiaires directs
- 150 scolaires (de la primaire au lycée)
- 200 étudiants
- 700 tout public

Bénéficiaires indirects
- 2 000 auditeurs (via plateformes numériques dont captations)
- 300 tout public (entourage des bénéficiaires directs)

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS
- COUBERT
- PALAISEAU
- SACLAY
- SAINT-AUBIN
- AUBERVILLIERS
- PANTIN

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	42 110,00	60,16%
FRAIS D'ANIMATION (fournitures, consommables)	4 400,00	6,29%
FRAIS DE COMMUNICATION	3 090,00	4,41%
FRAIS DE TRANSPORT	14 500,00	20,71%
HEBERGEMENT	900,00	1,29%
RESTAURATION	4 000,00	5,71%
DIVERS	1 000,00	1,43%
Total	70 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION IDF	15 000,00	21,43%
MINISTERE DE LA RECHERCHE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION	10 000,00	14,29%
FONDS PROPRES	15 350,00	21,93%
PERMANENCE ARTISTIQUE ET CULTURELLE (Région Île-de-France)	15 000,00	21,43%
COMMUNE DE PANTIN	1 000,00	1,43%
COMMUNE D'AUBERVILLIERS	1 000,00	1,43%
MAIRIE DU 19e	1 000,00	1,43%
COMMUNE DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES	1 000,00	1,43%
COMMUNE DE PALAISEAU	1 000,00	1,43%
COMMUNE DE COUBERT	1 000,00	1,43%
FONDATION HUMANITE	1 000,00	1,43%
UNIVERSCIENCES	2 000,00	2,86%
LA DIAGONALE PARIS-SACLAY	2 150,00	3,07%
L'ATELIER ART SCIENCES	1 500,00	2,14%
LE VAISSEAU	2 000,00	2,86%
Total	70 000,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° EX058576 - MATh.en.JEANS - 33ème congrès MATh.en.JEANS en Île-de-France

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	28 700,00 € TTC	26,83 %	7 700,00 €
		Montant total de la subvention	7 700,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MATH EN JEANS
Adresse administrative : 11 RUE PIERRE ET MARIE CURIE
75005 PARIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame AVIVA SZPIRGLAS, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 31 mai 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

L'association MATh.en.JEANS impulse et coordonne, dans les établissements scolaires et périscolaires, des ateliers jumelés où des élèves volontaires s'initient à la recherche mathématique pendant une année. Ceux-ci sont animés par des enseignants en collaboration avec un chercheur. Tout au long de l'année, ils échangent avec des pairs travaillant sur les mêmes questions et sont amenés au printemps à effectuer une synthèse orale, lors d'un congrès annuel organisé par l'association, et écrite de leurs travaux.

Moment fort de l'année, ce congrès rassemble tous les participants-élèves, enseignants et chercheurs des ateliers – ainsi que des bénévoles et des partenaires. Pendant deux ou trois jours, collégiens et lycéens animent des stands sur le forum et présentent leur travail sous forme d'exposés en amphithéâtre. Chaque jour, un scientifique reconnu donne une conférence mathématique.

Le 33ème congrès devrait être organisé en avril/mai, à l'école CentraleSupelec.

Bénéficiaires directs : 17 classes, 250 élèves.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- ESSONNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	9 500,00	33,10%
FRAIS D'ANIMATION (Fournitures, consommables, supports documentaires, papeterie, etc.)	1 600,00	5,57%
FRAIS DE COMMUNICATION	600,00	2,09%
Gardiennage, nettoyage, sécurité	600,00	2,09%
FRAIS DE TRANSPORT	1 600,00	5,57%
FRAIS DE RESTAURATION	11 000,00	38,33%
AIDE AUX ATELIERS	3 000,00	10,45%
DIVERS	800,00	2,79%
Total	28 700,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
FONDS PROPRES	14 000,00	48,78%
REGION ILE DE FRANCE	7 700,00	26,83%
FONDATION MATHEMATIQUES JACQUES HADAMARD	2 500,00	8,71%
FONDATION BLAISE PASCAL	500,00	1,74%
INSTITUT POLYTECHNIQUE DE PARIS	500,00	1,74%
UNIVERSITE PARIS-SACLAY	500,00	1,74%
UNIVERSITE PARIS DAUPHINE	500,00	1,74%
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PARIS SACLAY	500,00	1,74%
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	1 000,00	3,48%
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION	1 000,00	3,48%
Total	28 700,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° EX058620 - L'ARBRE DES CONNAISSANCES - Apprentis Chercheurs en Île-de-France 2021-2022

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	97 000,00 € TTC	32,99 %	32 000,00 €
		Montant total de la subvention	32 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	APSR - L'ARBRE DES CONNAISSANCES ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES SCIENCES ET DE LA RECHERCHE
Adresse administrative	:	CLARA BELLOC 75010 PARIS 10E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique	:	Association
Représentant	:	Madame CLARA BELLOC, Directeur

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 31 mai 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Déploiement du dispositif Apprentis Chercheurs en Île-de-France au cours de l'année 2021-2022. Né en 2004 à l'initiative de chercheurs de l'hôpital Saint-Louis à Paris, ce dispositif déployé dans un premier temps en Île-de-France et désormais à l'échelle nationale, permet à des binômes composés de collégiens de classe de 3ème et de lycéens de 1ère d'être accueillis dans des laboratoires de recherche situés à proximité de leurs établissements scolaires un à deux mercredi après-midi par mois (30h au total). Encadrés par des acteurs de la recherche tant publique que privée (chercheurs, doctorants, post-doctorants, ingénieurs), les jeunes mènent un projet de recherche, s'initient à la démarche expérimentale en laboratoire et aux enjeux actuels de la recherche.

Le projet concernera en 2021-2022, 260 franciliens de 13 à 18 ans dont 180 filles - issus des départements suivants : 75, 78, 91, 93, 94. Il engagera également 250 chercheurs franciliens, dont 70 ayant été formés à la médiation scientifique, ainsi que 55 enseignants de science.

En mai-juin 2022, les jeunes présenteront lors du Congrès des Apprentis Chercheurs leurs travaux devant familles, camarades, partenaires éducatifs et élus locaux (1350 personnes attendues au total). Grâce à l'implication de leurs enseignants, les Apprentis Chercheurs deviennent également de véritables ambassadeurs de la recherche au sein de leur établissement.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PALAISEAU

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	86 660,00	89,34%
FRAIS D'ANIMATION	1 200,00	1,24%
FRAIS DE COMMUNICATION	4 640,00	4,78%
FRAIS DE RESTAURATION	4 000,00	4,12%
FRAIS ADMINISTRATIFS	500,00	0,52%
Total	97 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION IDF	32 000,00	32,99%
RESSOURCES PROPRES	3 800,00	3,92%
MCC	8 850,00	9,12%
MESRI	8 260,00	8,52%
MAIRIE DE PARIS	8 000,00	8,25%
FINANCEMENTS PRIVES A CHERCHER	11 490,00	11,85%
SECTEURS PRIVES	21 600,00	22,27%
UNIVERSITE PARIS DIDEROT	3 000,00	3,09%
Total	97 000,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° EX058621 - AGROPARISTECH - PIC & PIC ET STABILISATION

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 939-92-65738-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	30 000,00 € HT	50,00 %	15 000,00 €
		Montant total de la subvention	15 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	AGRO PARIS TECH INSTITUT SCIENCES INDUSTRIES VIVANT ET ENVIRONNEMENT
Adresse administrative	:	16 RUE CLAUDE BERNARD 75231 PARIS 5E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique	:	Etablissement Public National à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel
Représentant	:	Monsieur Gilles TRYSTRAM, DIRECTEUR GENERAL

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 31 mai 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

La lutte contre les pertes et le gaspillage alimentaires fait partie des grands enjeux du XXIème siècle afin d'accompagner la transition vers des filières plus durables. Le besoin d'identifier de nouveaux systèmes alimentaires plus durables répond aux exigences accrues des consommateurs pour plus de naturalité et de transparence. Or les coproduits alimentaires représentent un gisement à fort potentiel de matières premières renouvelables, qui intéressent les industriels.

Des chercheurs d'AgroParisTech évaluent actuellement l'utilisation de coproduits végétaux issus des industries agricoles et alimentaires pour stabiliser des émulsions dites « clean-label ».

Le projet présenté vise à créer un kit pédagogique pour expliciter le principe d'émulsions stabilisées par des particules solides (dites « émulsions de Pickering ») en comparaison aux émulsions classiques (stabilisées par des tensioactifs ou des macromolécules). Au plan scientifique, les émulsions de Pickering stabilisées par des particules inorganiques sont largement étudiées, mais les enjeux de transition durable orientent désormais les investigations vers des particules bio-sourcées. Bien plus innovants, les travaux de recherche en la matière n'ont pas encore été diffusé vers les étudiants en science, moins encore vis-à-vis d'autres publics.

La création d'un kit pédagogique adaptable à différents types de publics (collégiens, lycéens, étudiants) permettrait de sensibiliser à ce sujet grâce à :

1) la création d'une mallette contenant des ingrédients stabilisant les émulsions, des fiches de formulation, des supports explicatifs des mécanismes à destination des apprenants comme des enseignants, et des illustrations microscopiques. Son utilisation ne nécessitera que de l'eau, de l'huile et un outil de mélange de type mixeur plongeant, rendant possible son emploi à la maison, en travaux pratiques ou sur un stand de démonstration lors d'un évènement de type salon, Fête de la Science etc. ;

2) la création de supports numériques de type réalité virtuelle, permettant d'immerger l'utilisateur au cœur des phénomènes invisibles à l'œil nu, par une approche multi-échelle et dont le niveau de complexité pourra être modifié par un curseur adapté au niveau de formation des apprenants.

Bénéficiaires directs : 2 500 élèves et étudiants.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- YVELINES
- ESSONNE
- HAUTS DE SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	22 140,00	73,80%
FRAIS D'ANIMATION	350,00	1,17%
FRAIS DE COMMUNICATION	5 000,00	16,67%
FRAIS DE TRANSPORT	1 000,00	3,33%
FRAIS DE RESTAURATION	510,00	1,70%
DIVERS	1 000,00	3,33%
Total	30 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION IDF	15 000,00	50,00%
FONDS PROPRES	15 000,00	50,00%
Total	30 000,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° EX058623 - CLUB FACE SEINE-SAINT-DENIS - CLUB D'CLIQUE

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	22 000,00 € TTC	68,18 %	15 000,00 €
		Montant total de la subvention	15 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : FACE SEINE SAINT DENIS
Adresse administrative : 14 RUE SCANDICCI
93500 PANTIN
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Jean-François AUSSEL, Directeur

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 4 octobre 2021 - 3 octobre 2022
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
Le projet Club D'clique a pour but d'initier une quarantaine de collégiens de Seine-Saint-Denis au numérique, de leur faire découvrir les métiers du secteur de l'informatique tout en développant leur pensée critique.

Choisis sur la base du volontariat et de la motivation, en lien avec leurs enseignants, les bénéficiaires de ces actions participeront à des ateliers et sorties, en vue d'acquérir une vision globale du domaine du numérique : code, création de site web, création de visuels et de supports, etc.

Ils seront également accompagnés pour réaliser divers outils et contenus digitaux. L'articulation de ces deux phases permettra aux participants de découvrir ce qu'est une utilisation responsable de d'internet et fera d'eux de véritables citoyens numériques. A cet effet, ils créeront une boîte à outils de lutte contre les Fake News et la désinformation, qui sera par la suite distribuée auprès des collèges du département et au-delà.

Le projet Club D'clique sera mis en place avec des intervenants externes, chercheurs (CNRS), collaborateurs d'entreprises (FINASTRA, édition de logiciels applicatifs), animateurs et journalistes

(notamment issus de l'association « La Chance »).

Bénéficiaires directs : 36 élèves de 3ème, issus de 3 collèges de Seine-Saint-Denis (plus précisément sur les EPT Est-Ensemble et Plaine-Commune) ; 2 établissements seront classés REP. Dans chaque collège, 12 élèves de 3ème participeront au programme.

Bénéficiaires indirects : 50 établissements de Seine-Saint-Denis à travers la distribution de la boite à outils réalisée.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	19 220,00	87,36%
FRAIS D'ANIMATION	700,00	3,18%
FRAIS DE COMMUNICATION	880,00	4,00%
FRAIS DE TRANSPORT	800,00	3,64%
DIVERS	400,00	1,82%
Total	22 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION IDF	15 000,00	68,18%
FONDS PROPRES	7 000,00	31,82%
Total	22 000,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° EX058624 - PLAINE COMMUNE - SAVANTE BANLIEUE 2021

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 939-92-65734-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	53 200,00 € TTC	18,80 %	10 000,00 €
		Montant total de la subvention	10 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : PLAINE COMMUNE
Adresse administrative : 21 AVENUE JULES RIMET
93218 SAINT DENIS
Statut Juridique : Etablissement Public de Coopération Intercommunautaire
Représentant : Monsieur MATHIEU HANOTIN, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 5 octobre 2021 - 8 octobre 2021
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
Le festival « Savante Banlieue » est organisé chaque année, dans le cadre de la Fête de la science par Plaine Commune, en partenariat avec les Universités Sorbonne Paris Nord, Paris 8 et le CNRS.

Plaine Commune a décidé de renouveler en 2021 l'expérience 2020 intégralement en numérique avec toujours un programme ambitieux de grandes conférences, miniconférences et ateliers avec l'objectif principal de maintenir l'interaction entre le public de collégiens et de lycéens et les conférenciers enseignants chercheurs.

La 21ème édition de Savante Banlieue se déroulera du mardi 5 au vendredi 8 octobre 2021. De fait, les conférences sont assurées par les enseignants-chercheurs de leur domicile ou des campus de Sorbonne Paris Nord, à Villetaneuse et Bobigny, ceux de Paris 8 ou encore de la MSH Paris-Nord ou du Campus Condorcet. Les enseignants assurent de leur côté la diffusion auprès de leurs élèves des conférences et ateliers proposés dans les établissements scolaires concernés.

Public attendu : 130 classes issues de 30 établissements du territoire de Plaine commune, soit 4 500 élèves.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	16 200,00	30,45%
Prestation d'AMO pour l'inscription des publics aux différentes actions proposées	19 000,00	35,71%
FOURNITURES ET CONSOMMABLES	2 000,00	3,76%
FRAIS DE COMMUNICATION	12 000,00	22,56%
FRAIS DE RESTAURATION	3 000,00	5,64%
DIVERS	1 000,00	1,88%
Total	53 200,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
FONDS PROPRES	27 800,00	52,26%
REGION ILE DE FRANCE	10 000,00	18,80%
CD93	8 000,00	15,04%
PLAINE COMMUNE PROMOTION	3 000,00	5,64%
OPCO ATLAS	1 000,00	1,88%
CNRS	2 400,00	4,51%
MESRI / DRARI - "Fête de la Science"	1 000,00	1,88%
Total	53 200,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° EX058655 - UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY - L'Université Paris-Saclay en fête !

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 939-92-65738-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	18 000,00 € TTC	38,89 %	7 000,00 €
		Montant total de la subvention	7 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : UNIVERSITE PARIS SACLAY
Adresse administrative : 3 RUE JOLIOT CURIE 2EME ETAGE
91190 GIF SUR YVETTE
Statut Juridique : Etablissement Public National à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel
Représentant : Madame Sylvie RETAILLEAU, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 7 octobre 2021 - 10 octobre 2021
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
A l'occasion de la Fête de la Science 2021, l'Université Paris Saclay organisera, du 7 au 10 octobre sur le campus d'Orsay (qui réunit une quarantaine de laboratoires toutes disciplines scientifiques confondues), des activités destinées à mettre la science et la recherche à la portée de tous.

L'événement s'étalera sur 3 jours : le jeudi 7 octobre sera consacré à l'accueil des étudiants, le vendredi 8 octobre aux scolaires et le dimanche 10 octobre au grand public.

Parmi les activités prévues : expériences et ateliers ludiques, jeux immersifs, visites de laboratoires, conférences, expositions etc. Depuis un an, la situation sanitaire a fait évoluer les pratiques et outils de médiation scientifique. Différents supports pédagogiques virtuels ont été développés par l'Université pour maintenir un dialogue avec le public (jeux, expositions, animations et conférences numériques). Ils pourront être redéployés parallèlement aux activités en présentiel prévues sur le campus (si le contexte permet ce format en octobre 2021).

A noter en particulier l'escape game virtuel « La Fac se gèle... à -200°C », une salle blanche scénarisée et l'utilisation d'une application (PhyPhox) permettant d'accéder à des données captées en temps réel.

Une exposition sur le mouvement en préparation des JO2024 sera également proposée aux publics.

Nombre total de bénéficiaires attendus : 9 000 personnes.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- GIF-SUR-YVETTE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL (vacations étudiantes)	1 000,00	5,56%
FRAIS D'ANIMATION (Matériels et équipements laboratoires participants)	6 000,00	33,33%
FRAIS DE TRANSPORT	3 500,00	19,44%
FRAIS DE RESTAURATION	0,00	0,00%
PRESTATIONS ARTISTIQUES (Compagnie Terraquée)	500,00	2,78%
SECURITE	3 000,00	16,67%
FRAIS DE COMMUNICATION	3 000,00	16,67%
DIVERS	1 000,00	5,56%
Total	18 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION ILE DE FRANCE	7 000,00	38,89%
UNIVERSITE PARIS SACLAY	5 000,00	27,78%
MESRI / DRARI "Fête de la Science"	3 000,00	16,67%
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PARIS SACLAY	3 000,00	16,67%
Total	18 000,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° 21008576 - ARKÉOMÉDIA - "7,2 milliards d'humains : et moi, et moi, émois"

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement (n° 00000193)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 909-92-20421-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	2 000,00 € TTC	100,00 %	2 000,00 €
		Montant total de la subvention	2 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ARKEOMEDIA
Adresse administrative : 15 AVENUE STRATHKELVIN
91100 CORBEIL ESSONNES
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur S BASTIEN PESCE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 16 septembre 2021 - 15 juin 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :
Poursuite du projet « 7,2 milliards d'humains : et moi, et moi, émois » déployé par l'association de médiation en archéologie Arkéomédia, adossée au laboratoire ARSCAN du CNRS (UMR 7041 - Archéologies et Sciences de l'Antiquité) et soutenu depuis 2019.

En s'appuyant sur les connaissances actuelles en Histoire, Archéologie, Ethnologie, Biologie et Génétique des populations, il s'agit de démontrer que le racisme repose sur des fondements idéologiques et non scientifiques. A travers le débat et les échanges sur la notion de race humaine, il permet de prendre conscience de l'impact que cette notion a aujourd'hui sur la capacité des individus à vivre ensemble.

Le projet se déroulera à chaque fois en 6 étapes :
1) Selon les élèves, que signifient les mots « race » et « racisme » ?

2) Découverte de la paléoanthropologie grâce à un atelier sur l'évolution de l'homme. Découverte de l'unité de l'espèce humaine et déconstruction du mot race.
3) Découverte de la diversité de l'espèce humaine et de son origine, grâce à la biologie.
4) Si il n'y a pas de race, pourquoi y a-t-il du racisme ? Atelier histoire.
5) Comment est construit le racisme ? Déconstruction des préjugés.
6) Débat.

Au cours du projet, l'exposition « Tous parents, Tous différents » sera également installée au Centre de Documentation et d'Information du collège.
A l'issue de l'intervention en classe, les élèves et leurs enseignants peuvent approfondir grâce aux ressources pédagogiques supplémentaires mises à leur disposition (documentaires, podcasts, vidéos etc.).

Bénéficiaires directs : 121 classes issues de 16 établissements distincts, soit 3 830 élèves de 3ème, dont 70% au sein de collèges en REP et/ou en QPV :
- en Essonne : Louise-Michel, La Nacelle et Léopold Sédar Senghor (Corbeil-Essonnes), Pablo Neruda ou Jean Vilar (Grigny), Guinette (Etampes), Louis Armand (Savigny-le-Temple), les Maillettes (Moissy Cramayel), les Pyramides (Evry), Jean-Lurçat (Ris Orangis), Paul Fort (Courcouronnes) ;
- en zones rurales : Saint-Exupéry (Marolles-en-Hurepoix), le Roussay (Etrechy) ;
- hors Essonne : collège Audin à Vitry sur Seine, collège des Petits Ponts à Clamart, collège des Capucins à Melun (soit 19 classes hors Essonne).

Pour le recrutement des stagiaires dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le projet est pris en compte dans sa globalité : ladite subvention vient compléter le projet porté par la même structure au titre de la fiche projet n°EX058459.
Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- MELUN
- MOISSY-CRAMAYEL
- SAVIGNY-LE-TEMPLE
- MILLY-LA-FORET
- (EX) COURCOURONNES
- RIS-ORANGIS
- CORBEIL-ESSONNES
- MAROLLES-EN-HUREPOIX
- ETRECHY
- ETAMPES
- GRIGNY
- CLAMART
- ALFORTVILLE
- VITRY-SUR-SEINE
- EVRY-COURCOURONNES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L’organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
5 moulages de crânes d'espèces humaines du passé pour la malle pédagogique "Paléoanthropologie"	2 000,00	100,00%
Total	2 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION ÎLE-DE-FRANCE	2 000,00	100,00%
Total	2 000,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° 21008577 - ASSOCIATION FRANÇAISE D'ASTRONOMIE - Toucher le ciel ! Festival des 2 infinis 2021

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement (n° 00000193)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 909-92-20421-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	5 000,00 € HT	100,00 %	5 000,00 €
		Montant total de la subvention	5 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : AFA ASS FRANCAISE ASTRONOMIE
Adresse administrative : 17 RUE EMILE DEUTSCH DE LA MEURTHE
75014 PARIS 14E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur ERIC PIEDNOEL, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 31 mai 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :
L'Association Française d'Astronomie (AFA) revisite son Festival des 2 infinis, organisé chaque année entre septembre et novembre. Outre les randonnées de découverte du patrimoine astronomique en Île-de-France, l'opération « Ma thèse en 5'», la participation à l'événement « le Jour de la Nuit », deux événements seront désormais proposés aux publics parisiens et franciliens :
- le premier, organisé dans le 14ème arrondissement de Paris les 11-12 septembre sous le nom « C'est interdit aux plus de 15 ans » sera exclusivement réservé aux juniors : il s'agira d'une découverte active et participative de l'astronomie, proposée en plein air par des médiateurs, animateurs spécialisés et des doctorants et permettant de découvrir, observer le réel au cours d'ateliers et de pratiques d'observation ;
- le second, à rayonnement régional, intitulé « festival Explor'espace » s'adressera aux familles. Il s'appuiera sur les nouvelles technologies, la réalité virtuelle (VR), la démonstration et offrira une expérience immersive et sensible de l'astronomie, sur le thème de l'exploration et de la recherche scientifique. Il aura lieu du 5 au 7 novembre au Beffroi, à Montrouge et devrait accueillir une conférence

exceptionnelle de Charlie Duke.

Entre ces deux événements, les randonnées et visites de laboratoires, activités régulières de l'ancien festival des deux infinis permettraient de faire le lien au cours du mois d'octobre.

Nombre total de bénéficiaires attendus : 15 000 personnes.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS
- MONTROUGE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
EQUIPEMENT NECESSAIRE A LA CAPTATION VIDEO - Enregistreur, Caméra	4 000,00	80,00%
DIVERS PETITS EQUIPEMENTS NECESSAIRES A LA REALISATION DU PROJET	1 000,00	20,00%
Total	5 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION IDF	5 000,00	100,00%
Total	5 000,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° 21008581 - ASSOCIATION SAVOIR APPRENDRE EXPLORADOME - SCIENCES EN PARTAGE - 2021-2022

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement (n° 00000193)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 909-92-20421-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	10 000,00 € TTC	100,00 %	10 000,00 €
		Montant total de la subvention	10 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION SAVOIR APPRENDRE EXPLORADOME
Adresse administrative : 18 AVENUE HENRI BARBUSSE
94400 VITRY-SUR-SEINE
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur GO RY DELAC TE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 31 mai 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :
A travers « La Science en Partage 3 », l'Exploradôme prévoit le déploiement des 5 actions suivantes :

1) L'Exploradôme en Fête : un mois d'actions articulées autour du lancement de la saison 2021-2022 ; des journées portes ouvertes mobilisation pendant la Fête de la Science et une programmation spécifique durant les vacances d'automne.

2) Une nouvelle thématique pour 2021-2022 autour du concept des sciences physiques et du cirque : nouvelle offre de médiation et Plan d'Action Local, pour cette nouvelle thématique sur Art et Sciences (nouvelle exposition intitulée « CircaSciences », offre de médiation, programmation évènementielle).

3) Les ExploraClubs : actions de longue durée et de proximité à destination des jeunes passionnés et des

Centres de Loisir des Quartiers.

4) Une nouvelle offre d'atelier numérique sur la thématique de l'infox proposée à la fois dans et hors les murs, destinés aux élèves du secondaire et aux jeunes des quartiers dits prioritaires.

5) Exposition « Air, l'Expo qui Inspire » à la Maison d'Île-de-France, à la Cité universitaire internationale de Paris.

Nombre total de bénéficiaires : 45 000 personnes.
Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS
- CHOISY-LE-ROI
- ORLY
- VILLENEUVE-LE-ROI
- VITRY-SUR-SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
EQUIPEMENTS INFORMATIQUES (Caméras, Ordinateurs, Ecrans et claviers, vidéoprojecteurs)	7 000,00	70,00%
EQUIPEMENTS DIVERS (Matériaux de fabrication, Fournitures, Impressions et Panneaux Graphiques, cartels, bâches, etc.)	3 000,00	30,00%
Total	10 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION IDF	10 000,00	100,00%
Total	10 000,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° 21008582 - SCIENCE OUVERTE - "Science ouverte en Île-de-France"

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement (n° 00000193)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 909-92-20421-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	8 000,00 € TTC	100,00 %	8 000,00 €
		Montant total de la subvention	8 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION SCIENCE OUVERTE
Adresse administrative : 30 RUE ARMAND CARREL
93700 DRANCY
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Cyril DEMARCHE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 31 mai 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :
Le projet Science Ouverte s'inscrit dans une démarche de promotion, de découverte et d'exploration des sciences afin de susciter l'intérêt et ultérieurement la réussite scientifique des jeunes de Seine-Saint-Denis et des territoires défavorisés.

Le projet contribue à créer une véritable dynamique pour un noyau de plusieurs centaines de jeunes dans le département de Seine-Saint-Denis, montrant qu'on peut y faire des sciences, et que les sciences y constituent un vecteur d'excellence et de réussite. Par le maillage qu'ils constituent, tant parmi les jeunes que les acteurs de la culture et de l'éducation, ils essayent de donner à cette dynamique la forme d'un réseau actif et conscient de ses possibilités ; pour rendre aux publics défavorisés de ces quartiers un contact direct avec la science vivante, en train de se faire, et ses enjeux.

Le programme proposé pour l'année scolaire 2021-2022 comporte de très nombreuses actions parmi lesquelles :

- 2 expositions temporaires : celle de 2021, réalisée sur le thème de la génétique (« ADN, la clé de la vie ») sera exposée en 2022 et une nouvelle exposition sera préparée sur le thème des intelligences humaines, végétales, animales et artificielles ;
- des actions éducatives : organisation d'une douzaine de stages scientifiques pendant les congés scolaires ; conçus et assurés par des chercheurs et des scientifiques, ces stages proposent une ouverture culturelle aux sciences avec des travaux de recherche et d'exploration, des restitutions orales, des conférences et discussions avec des scientifiques et des sorties dans des lieux liés aux sciences (laboratoires, Palais de la Découverte, etc.) ;

- des séances d'orientation avec intervention d'étudiants, d'anciens de l'association en activité, de représentants de divers métiers scientifiques et techniques ;

- une participation à l'opération « Mat'les vacances », colonie de vacances organisée par une association partenaire PEASTEL ;

- une participation à l'opération « Maths en Jeans » au lycée Louise Michel de Bobigny et à l'Université Paris 13 ; les participants à ces ateliers présenteront les résultats de leurs travaux au congrès Maths.en.Jeans prévu en mars 2022 ;

- le développement du Fab Lab abrité par l'association Science Ouverte au château de Ladoucette, en collaboration avec l'association TRACES et l'accueil des jeunes pour des activités régulières autour des nouvelles technologies numériques (initiation au dessin sur ordinateur, utilisation d'imprimantes 3D et de découpeuse laser pour fabriquer des objets personnalisés, découverte de la réalité virtuelle et de la réalité augmentée, etc.) ;

- une participation au Festival d'Astronomie de Fleurance, où Science Ouverte organise la venue et l'hébergement d'étudiants et de lycéens franciliens ;

- des participations à de nombreux évènements organisés en Région, notamment le Salon des Jeux Mathématiques, la Journée de la Terre, le Salon du développement durable de la Ville de Drancy, le festival Savante Banlieue organisé par Plaine Commune ou diverses actions organisées dans le cadre de la Fête de la Science ;

Nombre de bénéficiaires total : 2910 participants et 11 644 heures d'activité individuelle.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- SAINT-DENIS
- LE BLANC-MESNIL
- BOBIGNY
- LE BOURGET
- DRANCY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Écrans d'ordinateurs, tablettes, ordinateurs portables, etc.	8 000,00	100,00%
Total	8 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION IDF	8 000,00	100,00%
Total	8 000,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° 21008583 - ASSOCIATION SCIENCE TECHNOLOGIE SOCIÉTÉ (ASTS) - "Énergie, votre story ! 2.0"

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement (n° 00000193)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 909-92-20421-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	18 000,00 € TTC	80,00 %	14 400,00 €
		Montant total de la subvention	14 400,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	ASTS SCIENCE TECHNOLOGIE ET SOCIETE
Adresse administrative	:	54 AVENUE EDISON 75013 PARIS 13E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique	:	Association
Représentant	:	Monsieur ARNAUD PASSALACQUA, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 1 mai 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Le projet consiste à adapter le jeu de plateau baptisé « Énergie, votre story ! » au format numérique.

Ce jeu de plateau, développé par l'Association Sciences Technologies et Société (ASTS) en 2020 avec le soutien régional, s'inscrivait déjà dans la continuité du jeu de plateau sur le climat baptisé ClimaTicTac et développé avec l'Institut Pierre Simon Laplace (LSCE - Laboratoire des Sciences du Climat et de l'Environnement - UVSQ - Université Paris-Saclay).

Dans la même veine, Énergie, votre story ! a été conçu avec des chercheurs (Laboratoire des Energies de Demain – LIED, ou encore E2S, HT2S Cnam, Hesam, ALEC-MVM), des étudiants, des professionnels de la médiation scientifique, des citoyens et des lycéens. Le jeu a été testé auprès de 3 lycées Éco-

Responsables d'Île-de-France – Le Corbusier à Aubervilliers (93), Jean Lurcat à Paris 13ème (75) et Louise Weiss à Achères (78).

Il s'agit d'accompagner les jeunes dans leurs pratiques numériques et de leur faciliter l'accès à une réflexion scientifique adaptée sur les énergies, en s'appuyant sur le jeu en ligne.

La règle du jeu est simple : « Mettez-vous dans la peau d'un influenceur, et imaginez des stories (récits brefs et éphémères) sur votre quotidien pour faire deviner une situation tirée au sort en rapport avec les énergies domestiques. »

Le jeu permet de se familiariser avec les différentes sources d'énergie, leurs modes de production et les besoins auxquels elles répondent, ainsi que les impacts environnementaux et climatiques que génère leur utilisation domestique.

Les joueurs prennent conscience de la complexité des choix que tout un chacun doit faire en tant que citoyen mais également en tant que collectivité territoriale ou en tant qu'entreprise, dans la gestion des énergies. Des cartes « devinettes » permettent également d'alerter sur les fausses informations et les idées préconçues circulant sur les réseaux sociaux.

Sont notamment prévus : la réalisation d'une vidéo promotionnelle, 50 présentations du jeu aux enseignants, une heure de jeu à distance et une heure de débat à distance avec des médiateurs et des chercheurs et une démonstration en ligne dans le cadre de la Fête de la Science 2022. En aval de cette sensibilisation, des visites de LIED (Université de Paris) pourront se dérouler au printemps.

Public ciblé : 1 750 personnes.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
DEVELOPPEMENT DE LA VERSION NUMERIQUE DU JEU	18 000,00	100,00%
Total	18 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION IDF	14 400,00	80,00%
FONDS PROPRES	3 600,00	20,00%
Total	18 000,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° 21008585 - ASSOCIATION SCIENCE ET TELEVISION (AST) - Festival Pariscience 2021 - 17ème édition

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement (n° 00000193)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 909-92-20421-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	25 000,00 € TTC	80,00 %	20 000,00 €
		Montant total de la subvention	20 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : AST ASSOCIATION SCIENCE ET TELEVISION
Adresse administrative : 204 RUE DU CHATEAU DES RENTIERS 75013 PARIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Fabrice ESTEVE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 14 octobre 2021 - 5 novembre 2021
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PARISCIENCE, festival international du film scientifique, présente gratuitement une sélection des meilleurs documentaires scientifiques français et internationaux récents, dans toutes les durées et tous les formats. Avec l'ambition de dialoguer et débattre autour des questions scientifiques actuelles, la programmation est conçue pour donner au public les clés de compréhension des enjeux scientifiques. Toutes les projections sont suivies d'un débat entre experts scientifiques, équipes des films et le public.

Le festival s'articule en 2 temps à Paris :

• Pariscience scolaire accueillera durant 7 jours, 2800 élèves du CP à la Tale autour de projections-débats et de modules participatifs.

• Pariscience grand public : 7200 personnes attendues pour 6 jours de sciences, avec plus de 40 projections-débats couvrant un large spectre de disciplines scientifiques et de formats audiovisuels. Pariscience rassemblera également 300 professionnels du secteur via des rencontres et appels à projets.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
EQUIPEMENTS (plateforme de visionnage, matériel informatique, matériel vidéo, signalétique)	25 000,00	100,00%
Total	25 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION IDF	20 000,00	80,00%
FONDS PROPRES	5 000,00	20,00%
Total	25 000,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° 21008589 - FONDATION C'GENIAL - "Yes we code ! Créer, coder, échanger"

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement (n° 00000193)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 909-92-20421-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	34 000,00 € TTC	73,53 %	25 000,00 €
		Montant total de la subvention	25 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	CGENIAL FONDATION CULTURE SCIENTIFIQUE TECHNIQUE MUSEE CONSERV ARTS METIERS
Adresse administrative	:	20 AVENUE RAPP 75007 PARIS 7E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique	:	Fondation
Représentant	:	Madame HELENE CHAHINE, Déléguée

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 31 mai 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Le programme Yes We Code! a pour objectif de susciter davantage d'intérêt et d'appétence chez les 10-17 ans pour les sciences du numérique, et les métiers et les enjeux associés. La Fondation CGénial propose d'accompagner 40 établissements du secondaire de la Région Ile-de-France dans cette opération, en engageant au moins 3 000 jeunes et 100 enseignants.

L'action repose sur 3 axes :

1. Des ateliers et des kits pédagogiques d'objets connectés (cartes programmables et capteurs) pour aborder les disciplines scientifiques, techniques et numériques autrement.

2. Des rencontres dans les classes avec des chercheurs, ingénieurs et techniciens issus du secteur du numérique pour renforcer l'attractivité de la filière en région et découvrir des parcours et des métiers.

3. L'animation de séances-débats dans les classes sur des sujets de citoyenneté numérique pour encourager l'esprit critique en lien avec les enjeux du numérique.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
EQUIPEMENTS	32 000,00	94,12%
MATERIEL NUMERIQUE	2 000,00	5,88%
Total	34 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION IDF	25 000,00	73,53%
ENTREPRISES PARTENAIRES	9 000,00	26,47%
Total	34 000,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° 21008590 - CLUB FACE SEINE-SAINT-DENIS - CLUB D'CLIQUE

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement (n° 00000193)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 909-92-20421-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	1 500,00 € TTC	100,00 %	1 500,00 €
		Montant total de la subvention	1 500,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CLUB FACE SEINE-SAINT-DENIS
Adresse administrative : 14 RUE SCANDICCI
93500 PANTIN
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Jean-François AUSSEL, Directeur

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 4 octobre 2021 - 3 octobre 2022
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
Le projet Club D'clique a pour but d'initier une quarantaine de collégiens de Seine-Saint-Denis au numérique, de leur faire découvrir les métiers du secteur de l'informatique tout en développant leur pensée critique.

Choisis sur la base du volontariat et de la motivation, en lien avec leurs enseignants, les bénéficiaires de ces actions participeront à des ateliers et sorties, en vue d'acquérir une vision globale du domaine du numérique : code, création de site web, création de visuels et de supports, etc.

Ils seront également accompagnés pour réaliser divers outils et contenus digitaux. L'articulation de ces deux phases permettra aux participants de découvrir ce qu'est une utilisation responsable de d'internet et fera d'eux de véritables citoyens numériques. A cet effet, ils créeront une boîte à outils de lutte contre les Fake News et la désinformation, qui sera par la suite distribuée auprès des collèges du département et au-delà.

Le projet Club D'clique sera mis en place avec des intervenants externes, chercheurs (CNRS), collaborateurs d'entreprises (FINASTRA, édition de logiciels applicatifs), animateurs et journalistes

(notamment issus de l'association « La Chance »).

Bénéficiaires directs : 36 élèves de 3ème, issus de 3 collèges de Seine-Saint-Denis (plus précisément sur les EPT Est-Ensemble et Plaine-Commune) ; 2 établissements seront classés REP. Dans chaque collège, 12 élèves de 3ème participeront au programme.

Bénéficiaires indirects : 50 établissements de Seine-Saint-Denis à travers la distribution de la boite à outils réalisée.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
EQUIPEMENT	1 500,00	100,00%
Total	1 500,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION IDF	1 500,00	100,00%
Total	1 500,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° 21008591 - COLLECTIF CONSCIENCE - "CONSCIENCE LIVE"

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement (n° 00000193)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 909-92-20421-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	1 600,00 € TTC	100,00 %	1 600,00 €
		Montant total de la subvention	1 600,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COLLECTIF CONSCIENCE
Adresse administrative : 191 RUE DU TEMPLE
75003 PARIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur THEO SILVAGNO, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2011 - 30 novembre 2021
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Détail du calcul de la subvention :

Le projet Conscience Live est une chaîne Twitch qui propose un panel d'émissions visant à promouvoir la culture scientifique sur la plateforme Twitch.

Proposé dès 2019 par le Collectif Conscience, ce projet a su offrir un ou plusieurs rendez-vous par mois autour des sciences et de ses acteurs, faisant de la chaîne une des pionnières de la vulgarisation scientifique sur Twitch. Dans une ambiance conviviale et accessible à tous, le projet a su conquérir le cœur de ces nouveaux publics éloignés des sciences en adoptant une démarche interactive afin de maximiser l'impact.

Force de proposition, Conscience Live souhaite aujourd'hui améliorer certains formats et en développer de nouveaux toujours plus accessibles et enrichissants. Basée en Île-de-France, l'équipe souhaite mettre à profit la richesse scientifique de cette région dans le but d'attirer le public grandissant de Twitch mais aussi, et surtout, de valoriser la recherche scientifique du territoire à l'échelle nationale.

Nous planifions une vingtaine d'émissions s'étalant sur 3 mois et différents formats pour convenir le mieux aux différents publics cibles et évènements scientifiques ayant lieux sur cette période.

Les formats prévus sont :

- En live du Labo : Émission en direct où on découvre des laboratoires franciliens, institutions scientifiques franciliennes ainsi que les scientifiques y travaillant. Ce projet est dans la continuité de notre projet En direct du labo, compte Twitter sur lequel des scientifiques s'expriment chaque semaine sur leur quotidien et leur travail, qui possède à l'heure actuelle 16.4k abonnés et a reçu plus de 200 scientifiques depuis son lancement.

- Cephalus Live : Talk show de médiation avec un(e) invité(e) partageant son expérience de médiateur et des chroniques de vulgarisation (expérience en direct, jeux, etc.) dans une ambiance chaleureuse.

- Femmes de Science : Émissions mettant en avant les femmes travaillant dans les domaines scientifiques.

- Fête de la Science : Semaine spéciale pendant laquelle nous couvrirons en live les initiatives de la Fête de la science en Île-de-France.

La fréquence des actions sera au minimum d'un live par semaine durant 3 mois.

Objectif du projet : concevoir une série de 15 émissions de 2h ayant mis en avant une vingtaine de scientifiques, 5 laboratoires ou institutions scientifiques et ayant touché une cinquantaine de spectateurs par émission soit un total cumulé de 750 personnes.

Pour le recrutement des stagiaires dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le projet est pris en compte dans sa globalité : ladite subvention vient compléter le projet porté par la même structure au titre de la fiche projet n° EX058568.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Table de mixage	510,00	31,88%
5 micros	350,00	21,88%
carte d'acquisition vidéo	110,00	6,88%
camera	600,00	37,50%
accessoires camera	30,00	1,88%
Total	1 600,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION ILE DE FRANCE	1 600,00	100,00%
Total	1 600,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° 21008593 - UNIVERSCIENCE - FAB LAB A L'ECOLE

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement (n° 00000193)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 909-92-204181-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	52 000,00 € HT	57,69 %	30 000,00 €
		Montant total de la subvention	30 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	EPPDCSI ETAB PUBL PALAIS DECOUVERTE ET CITE DES SCIENCES ET DE L INDUSTRIE UNIVERSCIENCE
Adresse administrative	:	AVENUE FRANKLIN DELANO ROOSEVELT 75016 PARIS 16E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique	:	Etablissement Public National à Caractère Industriel ou Commercial
Représentant	:	Monsieur PIERRE RICONO, Responsable de projet

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 31 mai 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Fab lab à l'école est un projet d'ambition nationale initié par Universcience, et testé en Île-de-France en 2018. Il a été étendu en 2019 au Grand Est, en 2020 en Normandie et Occitanie puis dans l'ensemble des régions en 2021. Le projet présenté vise à renforcer l'essaimage en région Île-de-France en intégrant 25 nouvelles écoles de communes franciliennes qui seront choisies à la rentrée de septembre 2021.

Le projet vise à développer la culture scientifique, technique et industrielle des élèves et de leurs enseignants par la mise à disposition de la technologie et des outils du fab lab dans une école ou un collège. Il s'agit d'encourager la culture du « Faites-le vous-même » et « Faites-le ensemble ».

Le dispositif consiste à mettre à disposition gratuitement dans un établissement, un équipement et des

ressources pédagogiques de création :

- un mini Fab Lab constitué d'un parc de six machines ((une imprimante 3D, une scie à chantourner, une découpeuse vinyle, une machine à coudre, une fraiseuse-graveuse et une boîte de cartes électroniques Micro:bits) ;
- une formation initiale pour les enseignants ;
- des tutoriels vidéos pour la prise en main des machines et la réalisation de projets en lien avec les programmes scolaires ;
- ainsi qu'une plateforme de documentation et de partage pour les élèves.

Ce mini fab lab permet la fabrication de prototypes à partir d'une grande diversité de matières premières. Les exemples de projets fournis avec le matériel sont variés : ocarina, cube à mesurer les volumes, 5 polyèdres de Platon, tubes et poignées de cerf-volant, cartes géographiques, coupe d'œil humain, stickers, maquette d'animal, puzzles, appareils de communication radio, accéléromètre, etc. permet d'apprendre autrement, favorise la co-création.

Il conduit à expérimenter un circuit très court pour passer d'une idée à sa concrétisation, très adapté pour les élèves décrocheurs.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- TORCY
- MEAUX
- GENNEVILLIERS
- NANTERRE
- CLICHY-SOUS-BOIS
- AUBERVILLIERS
- LA COURNEUVE
- SAINT-DENIS
- BONDY
- NOISY-LE-GRAND
- SAINT-OUEN-SUR-SEINE
- CRETEIL
- VINCENNES
- ARGENTEUIL
- SARCELLES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achat de 32 parcs de six machines (imprimante 3d, découpeuse vinyle, cartes Micro:bits; scie à chantourner, machine à coudre, perceuse graveuse Dremel)	52 000,00	100,00%
Total	52 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION IDF	30 000,00	57,69%
FONDATION MAIF	20 000,00	38,46%
DONATEURS PARTICULIERS	2 000,00	3,85%
Total	52 000,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° 21008595 - GAMES FOR CITIZENS - Ikigaï

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement (n° 00000193)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 909-92-20421-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	50 000,00 € TTC	44,00 %	22 000,00 €
		Montant total de la subvention	22 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : GAMES FOR CITIZENS
Adresse administrative : 5 ALLEE DE L EGLISE
93340 LE RAINCY
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur BERTRAND LAFORGE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 31 mai 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Portée par un consortium collaboratif d'Universités, de grandes écoles et d'acteurs de l'éducation populaire fortement implantés en Île-de-France, Ikigai est une plateforme numérique innovante, dont l'objectif est d'augmenter l'attractivité des sciences et la découverte des innovations technologiques auprès des publics jeunes et du grand public.

Cette solution met les atouts du jeu vidéo au service de la pédagogie et de la diffusion des connaissances. Mettant à disposition de la recherche un système générique de collection de données numériques, elle permet également de développer des projets de recherche participative. Les données collectées permettront aussi des avancées scientifiques en intelligence artificielle pour la personnalisation des enseignements.

La contribution de la Région Île-de-France permettra à Games for Citizens de développer des

développements additionnels sur différents jeux et différentes technologies déjà présentés sur la plateforme Ikigai, au service de l'ensemble des acteurs de l'éducation et de la médiation :
- un jeu de quiz multidisciplinaire (Masters Quiz + questions sur les sciences et techniques en partenariat avec le CIDJ) ;
- un jeu collaboratif sur les enjeux climatiques (ClimaTicTac) ;
- un jeu d'aventure textuelle sur les fake news (Hellink)
- et un outil de collection de données au service de la recherche participative.
Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS
- CHAMPS-SUR-MARNE
- SACLAY
- NANTERRE
- SURESNES
- VILLETANEUSE
- BOBIGNY
- MONTREUIL
- LE RAINCY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
PRESTATION DE DEVELOPPEMENT (jeu vidéo, développeur Unity, développeur Web, directeur artistique, game designer)	50 000,00	100,00%
Total	50 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION IDF	22 000,00	44,00%
FONDS PROPRES	28 000,00	56,00%
Total	50 000,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° 21008596 - AGROPARISTECH - PIC & PIC ET STABILISATION

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement (n° 00000193)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 909-92-204181-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	8 400,00 € HT	77,38 %	6 500,00 €
		Montant total de la subvention	6 500,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	AGRO PARIS TECH INSTITUT SCIENCES INDUSTRIES VIVANT ET ENVIRONNEMENT
Adresse administrative	:	16 RUE CLAUDE BERNARD 75231 PARIS 5E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique	:	Etablissement Public National à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel
Représentant	:	Monsieur Gilles TRYSTRAM, DIRECTEUR GENERAL

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 31 mai 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

La lutte contre les pertes et le gaspillage alimentaires fait partie des grands enjeux du XXIème siècle afin d'accompagner la transition vers des filières plus durables. Le besoin d'identifier de nouveaux systèmes alimentaires plus durables répond aux exigences accrues des consommateurs pour plus de naturalité et de transparence. Or les coproduits alimentaires représentent un gisement à fort potentiel de matières premières renouvelables, qui intéressent les industriels.

Des chercheurs d'AgroParisTech évaluent actuellement l'utilisation de coproduits végétaux issus des industries agricoles et alimentaires pour stabiliser des émulsions dites « clean-label ».

Le projet présenté vise à créer un kit pédagogique pour expliciter le principe d'émulsions stabilisées par des particules solides (dites « émulsions de Pickering ») en comparaison aux émulsions classiques (stabilisées par des tensioactifs ou des macromolécules). Au plan scientifique, les émulsions de Pickering stabilisées par des particules inorganiques sont largement étudiées, mais les enjeux de transition durable orientent désormais les investigations vers des particules bio-sourcées. Bien plus innovants, les travaux de recherche en la matière n'ont pas encore été diffusé vers les étudiants en science, moins encore vis-à-vis d'autres publics.

La création d'un kit pédagogique adaptable à différents types de publics (collégiens, lycéens, étudiants) permettrait de sensibiliser à ce sujet grâce à :

1) la création d'une mallette contenant des ingrédients stabilisant les émulsions, des fiches de formulation, des supports explicatifs des mécanismes à destination des apprenants comme des enseignants, et des illustrations microscopiques. Son utilisation ne nécessitera que de l'eau, de l'huile et un outil de mélange de type mixeur plongeant, rendant possible son emploi à la maison, en travaux pratiques ou sur un stand de démonstration lors d'un évènement de type salon, Fête de la Science etc. ;

2) la création de supports numériques de type réalité virtuelle, permettant d'immerger l'utilisateur au cœur des phénomènes invisibles à l'œil nu, par une approche multi-échelle et dont le niveau de complexité pourra être modifié par un curseur adapté au niveau de formation des apprenants.

Bénéficiaires directs : 2 500 élèves et étudiants.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- YVELINES
- ESSONNE
- HAUTS DE SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
2 ordinateurs portables + 4 tablettes pour les démonstrations (Fête de la science, Salon international de l'Alimentation, etc.)	8 000,00	95,24%
10 mélangeurs	400,00	4,76%
Total	8 400,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION IDF	6 500,00	77,38%
FONDS PROPRES	1 900,00	22,62%
Total	8 400,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° 21008598 - INRAE - "Des plantes et des hommes"

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement (n° 00000193)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 909-92-204181-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	15 000,00 € HT	66,67 %	10 000,00 €
		Montant total de la subvention	10 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : INRAE INST NATIONAL RECH AGRICULTURE ALIMENTATION ENVIRONEMENT CTRE RECHERCHE VERSAILLES
Adresse administrative : ROUTE DE SAINT CYR 78026 VERSAILLES
Statut Juridique : Etablissement Public Administratif
Représentant : Monsieur EGIZIO VALCESCHINI, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 31 mai 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Les chercheurs en biologie végétale de la région Île-de-France se mobilisent pour accueillir des classes de collège et de lycée. Les visites sont organisées en 3 temps :

1) un atelier construit en séquences interactives aborde la domestication et la sélection des plantes, et l'évolution des pratiques culturales, en lien avec la génétique et le développement durable. Les informations échangées et les discussions suscitées aident chaque élève à se définir en tant qu'acteur faisant des choix sociétaux ;

2) un chercheur présente sa thématique et explique la démarche scientifique avec un exemple tiré de ses

travaux ;

3) la même personne, aidée de collaborateurs illustre les métiers de la recherche et explique les parcours qui y mènent.

Prévues durant toute l'année scolaire, en configurations diverses, les actions de médiation toucheront 1.500 à 2.000 élèves provenant de toute la Région Île-de-France, ainsi que des centaines de personnes lors d'expositions grand public.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- VERSAILLES
- THIVERVAL-GRIGNON
- GIF-SUR-YVETTE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
EQUIPEMENT INFORMATIQUE (2 ordinateurs, système de quizz avec télécommandes, vidéo projecteur avec haut-parleur, écran de projection)	5 000,00	33,33%
SYSTEME D'ECLAIRAGE LED POUR CULTURES	9 000,00	60,00%
AUTRES	1 000,00	6,67%
Total	15 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION IDF	10 000,00	66,67%
INRAE	5 000,00	33,33%
Total	15 000,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° 21008599 - LAPS/ÉQUIPE DU MATIN - "Science = nom féminin ?"

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement (n° 00000193)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 909-92-20421-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	1 300,00 € TTC	76,92 %	1 000,00 €
		Montant total de la subvention	1 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LAPS EQUIPE DU MATIN
Adresse administrative : 8 RUE DU G N RAL RENAULT
75011 PARIS 11E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Mikaël VITALI, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 31 mai 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

En 2014, une pièce de théâtre intitulée "Elle et l'infini" est née de la rencontre entre l'association Femmes & Mathématiques et le LAPS/équipe du matin. Cette pièce propose une réflexion sur la place des femmes dans l'histoire des sciences, et sur l'importance de la transmission et des modèles dans la naissance d'une vocation scientifique.

Entre 2018 et 2021, 10 rencontres intitulées "Mathématiques : nom féminin ?" ont permis à des jeunes de la 3ème à la terminale de voir la pièce et de rencontrer des chercheuses. En 2021-2022, le LAPS/Equipe du matin proposera 10 nouvelles rencontres, en élargissant les interventions à d'autres champs de recherche (épistémologie, histoire des sciences, etc.).

Chaque session se déroulera comme suit :

- 4 classes de lycée sont invitées dans un lieu de sciences, une chercheuse en activité présente son sujet de recherche - 15 minutes ;

- la pièce "Elle & l'infini" est jouée - forme courte : 30 minutes (réflexion sur la place des femmes dans l'histoire des sciences, pièce produite dans le cadre d'un partenariat engagé en 2014 avec l'association Femmes & Mathématiques) ;

-la chercheuse revient débattre avec les lycéens, appuyée par l'équipe artistique : résonances entre son parcours personnel, ses recherches et les problématiques soulevées par la pièce : 45 minutes.

Public ciblé : 1200 élèves (40 classes issus du 75, 78 et 94), 40 enseignants, 20 chercheuses, 10 lieux de sciences.

Pour le recrutement des stagiaires dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le projet est pris en compte dans sa globalité : ladite subvention vient compléter le projet porté par la même structure au titre de la fiche projet n° EX058490.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- PARIS
- BRUNOY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Equipement informatique	1 300,00	100,00%
Total	1 300,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Île-de-France	1 000,00	76,92%
Fonds propres	300,00	23,08%
Total	1 300,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° 21008600 - ASSOCIATION LA BÊTA-PI - "La carriole des pourquoi-comment ?"

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement (n° 00000193)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 909-92-20421-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	6 500,00 € TTC	100,00 %	6 500,00 €
		Montant total de la subvention	6 500,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA BETA-PI
Adresse administrative : AVENUE MARCELIN BERTHELOT
92190 MEUDON
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur JULIEN ROL MALHERBE, Directeur

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 31 août 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

La Betâ-Pi, association installée à Meudon depuis 3 ans, et qui dispose d'une longue expérience dans le domaine de la médiation scientifique et technique, souhaite s'équiper d'une remorque-vélo électrique afin de partir à la rencontre des publics scolaires (dans les établissements franciliens), ou des familles (dans les centres culturels ou sur les îles de loisirs) ou encore pour effectuer des « maraudages pédagogiques », à l'occasion de festival, forum et villages des sciences, dans les Yvelines, les Hauts-de Seine et le nord de l'Essonne.

Pour aller à la rencontre du public avec du matériel (imprimante 3D, matériel d'expérimentation), l'association souhaite s'équiper d'une carriole électrique associée à un vélo.

Cinq démarches éducatives seront proposées dans le cadre de la "carriole des pourquoi-comment !?" :
• FABLAB éphémère : la fabrication numérique pour créer le monde de demain

• 9M2 de TERRE à INVENTER : la biodiversité en jeu !
• ORNI : Objet Roulant Non Identifié : les mobilités douces !
• ASTRO : l'univers nous éclaire sur les enjeux du monde.
• SCIENCE : comprendre les sciences pour regarder le monde

La force du projet repose sur deux axes : l'investissement dans une solution bas carbone pour faciliter l'itinérance de l'activité de médiation scientifique et mieux toucher les publics les plus éloignés de l'offre de culture scientifique en Île-de-France.

Public cible : 40 à 200 personnes par journée d'animation, soit 12 000 personnes en 3 ans (2021-2023) et 4 050 personnes en année 1.

Pour le recrutement des stagiaires dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le projet est pris en compte dans sa globalité : ladite subvention vient compléter le projet porté par la même structure au titre de la fiche projet n° EX058497.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :
- MEUDON

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Découpeuse - graveuse laser 40W - LaserBoxPro - Makeblock	5 184,00	79,75%
FAFLASHFORGE FINDER imprimante 3D	384,00	5,91%
Thermoformeuse de table Mayku FormBox	632,00	9,72%
Autre petit équipement lié au projet	300,00	4,62%
Total	6 500,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION ÎLE-DE-FRANCE	6 500,00	100,00%
Total	6 500,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° 21008601 - L'ARBRE DES CONNAISSANCES - Apprentis Chercheurs en Île-de-France 2021-2022

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement (n° 00000193)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 909-92-20421-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	5 000,00 € TTC	100,00 %	5 000,00 €
		Montant total de la subvention	5 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : APSR - L'ARBRE DES CONNAISSANCES ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES SCIENCES ET DE LA RECHERCHE
Adresse administrative : CLARA BELLOC 75010 PARIS 10E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame CLARA BELLOC, Directeur

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 31 mai 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :
Déploiement du dispositif Apprentis Chercheurs en Île-de-France au cours de l'année 2021-2022. Né en 2004 à l'initiative de chercheurs de l'hôpital Saint-Louis à Paris, ce dispositif déployé dans un premier temps en Île-de-France et désormais à l'échelle nationale, permet à des binômes composés de collégiens de classe de 3ème et de lycéens de 1ère d'être accueillis dans des laboratoires de recherche situés à proximité de leurs établissements scolaires un à deux mercredi après-midi par mois (30h au total). Encadrés par des acteurs de la recherche tant publique que privée (chercheurs, doctorants, post-doctorants, ingénieurs), les jeunes mènent un projet de recherche, s'initient à la démarche expérimentale en laboratoire et aux enjeux actuels de la recherche.

Le projet concernera en 2021-2022, 260 franciliens de 13 à 18 ans dont 180 filles - issus des

départements suivants : 75, 78, 91, 93, 94. Il engagera également 250 chercheurs franciliens, dont 70 ayant été formés à la médiation scientifique, ainsi que 55 enseignants de science.

En mai-juin 2022, les jeunes présenteront lors du Congrès des Apprentis Chercheurs leurs travaux devant familles, camarades, partenaires éducatifs et élus locaux (1350 personnes attendues au total). Grâce à l'implication de leurs enseignants, les Apprentis Chercheurs deviennent également de véritables ambassadeurs de la recherche au sein de leur établissement.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PALAISEAU

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET LOGICIELS	5 000,00	100,00%
Total	5 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION IDF	5 000,00	100,00%
Total	5 000,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° 21008602 - PLANETE SCIENCES - "Où est SolO ?"

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement (n° 00000193)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 909-92-20421-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	5 000,00 € TTC	100,00 %	5 000,00 €
		Montant total de la subvention	5 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : PLANETE SCIENCES
Adresse administrative : 16 PLACE JACQUES BREL
91130 RIS ORANGIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur MICHEL AYMARD, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 13 octobre 2021 - 30 juin 2022
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Après avoir reçu le soutien de la Région en 2019 pour le développement du projet de sciences participatives « Open Radiation » et en 2020 pour le projet « Vigie Ciel – FRIPON », l'association Planète Sciences souhaite déployer un dispositif de suivi de la mission européenne Solar Orbiter (SolO), destinée à l'observation rapprochée du Soleil.
Ce suivi permettra de diffuser les questionnements et résultats scientifiques de la mission au grand public, mais sera également un point d'appui à la réalisation de projets pédagogiques, dans les milieux scolaires et de loisirs, sur l'ensemble des thématiques en rapport avec le Soleil et pouvant faire l'objet de questionnements scientifiques et d'expérimentations.

L'ambition de Planète Sciences est de mener ce projet sur toute la durée de la mission SolO, soit sept à dix ans, avec pour grand objectif de faire connaître aussi largement que possible la science du Soleil, science en émergence et dont Solar Orbiter, en duo avec la sonde américaine Parker, représente le tout premier volet spatial.

Le projet sera composé de :

- 8 projets en milieu scolaire ;

- 8 événements grand public d'observation (après-midi + soirée), dans l'espace public et organisés en fonction du premier quartier de Lune visible dans le ciel chaque mois.

Nombre de bénéficiaires total attendu : 1200 personnes, dont 200 élèves du secondaire.

Pour le recrutement des stagiaires dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le projet est pris en compte dans sa globalité : ladite subvention vient compléter le projet porté par la même structure au titre de la fiche projet n° EX058500.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- PARIS
- PARIS
- CHELLES
- BUTHIERS
- HARDRICOURT
- RIS-ORANGIS
- GRIGNY
- CHATILLON
- AULNAY-SOUS-BOIS
- BONDY
- PANTIN
- SEVRAN
- CRETEIL
- WY-DIT-JOLI-VILLAGE
- EVRY-COURCOURONNES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Acquisition de matériel d'observation (instrument, accessoire), matériel d'acquisition (ordinateur, caméra), matériel de conception (imprimante 3D), etc	5 000,00	100,00%
Total	5 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION IDF	5 000,00	100,00%
Total	5 000,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° 21008604 - S[Cube] - Enquête immersive "Alimentation durable"

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement (n° 00000193)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 909-92-20421-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	11 000,00 € TTC	72,73 %	8 000,00 €
		Montant total de la subvention	8 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	SCUBE SCIENTIPOLE SAVOIRS SOCIETE POLE DIFFUSION CULTURE SCIENTIFIQUE ILE DE FRANCE SUD
Adresse administrative	:	26 RUE JEAN ROSTAND 91400 ORSAY
Statut Juridique	:	Association
Représentant	:	

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 31 mai 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Dans la continuité de l'enquête immersive produite en 2020 avec le soutien régional, le projet proposé cette année par S[Cube] vise à créer une expérience d'appropriation des savoirs et des méthodes scientifiques sur l'alimentation durable. Le dispositif itinérant plongera les visiteurs dans une enquête immersive mettant en jeu les éléments scientifiques mis en avant dans le rapport spécial du GIEC sur « Les changements climatiques et les terres émergées » (2019).

L'enquête immersive prendra place dans un espace fermé scénographié. Ce lieu sera démontable et itinérant à la manière de tentes ou dômes et occupera une surface au sol compacte (20 mètres carrés maximum), afin de faciliter l'installation. A l'intérieur de cet espace se déroulera l'enquête immersive en elle-même.

Seront proposés plusieurs scénarios sur différentes thématiques et adaptés à des âges différents. Les murs serviront de décors et de supports de jeu. L'enquête sera jouable grâce à une tablette tactile qui servira de maître du jeu. La technologie employée est mise à disposition gratuitement par Lucky Duck Games, éditeur de jeu de société et partenaire du projet.

Grâce à ce dispositif, les enquêteurs/visiteurs pourront :

- allier les différents éléments des études sur l'alimentation durable ;
- analyser des objets et documents divers à partir d'énigmes dirigées ;
- questionner des spécialistes/grands témoins.

Ce dispositif sera complété par un site internet regroupant les enquêtes scientifiques, présentées sous forme de littérature interactive. Les partenaires scientifiques du projet sont l'Institut Pierre Simon Laplace (LSCE), la Chaire ANCA d'AgroParisTech, le CEA, l'INRAE, l'Inserm, le CNRS, ainsi que l'Office for Climate Education, issu de la Fondation Main à la pâte.

Nombre de bénéficiaires en 2021 : 5 000 personnes en présentiel (dont 60% d'adolescents), 5 000 visiteurs sur le site internet.

Durée d'exploitation du dispositif : 5 ans minimum.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- ESSONNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Mobilier, 10 tablettes, 2 écrans, 2 pc tout-en-un, 2 vidéoprojecteurs laser	11 000,00	100,00%
Total	11 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION IDF	8 000,00	72,73%
FONDS PROPRES	1 000,00	9,09%
FONDATION BONDUELLE	2 000,00	18,18%
Total	11 000,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° 21008605 - SEINERGY LAB - SCIENCES & TECHNIQUES POUR TOUS 2021-2022

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement (n° 00000193)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 909-92-20421-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	12 600,00 € HT	75,40 %	9 500,00 €
		Montant total de la subvention	9 500,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	PLATE FORME EFFICACITE ENERGETIQUE SEINE AVAL
Adresse administrative	:	53 AVENUE PAUL RAOULT 78130 LES MUREAUX
Statut Juridique	:	Association
Représentant	:	Madame LAURENCE HERPE, Chargée de mission

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 31 mai 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :
Acteur de référence de la transition énergétique sur le territoire de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, Seinergy Lab réunit 40 entités publiques et privées réparties en 3 collèges : collectivités territoriales, établissements d'enseignement et de recherche, petites et grandes entreprises.

Le projet proposé s'inscrit dans la continuité de celui soutenu par la Région en 2020-2021, et vise à développer l'attractivité des métiers liés à la transition écologique. Deux actions principales seront proposées :

- l'organisation de la 4ème édition de la "Journée des métiers de demain" destinée à valoriser les filières et les métiers de l'énergie, du BTP, de la mobilité et de l'industrie, utiles à la transition énergétique : capitalisation sur la plateforme interactive de diffusion développée à l'occasion de la 3ème édition en amont pour préparer le public cible avec diffusion d'un socle de connaissances ; puis journée de

démonstrations métiers, de rencontres avec les professionnels et de sites sur le territoire incarnant la transition énergétique.
Cette journée est programmée pour mars 2022, avec 1 000 participants attendus. Un repli sur une version digitale est d'ores-et-déjà envisagée selon l'évolution de la situation.

- exposition « Bougez vert » sur la mobilité durable et responsable.

Ces actions s'adressent au public scolaire et étudiant des Mureaux et de GPSEO. Une attention particulière sera apportée aux jeunes filles ainsi qu'au public en insertion ou en décrochage scolaire.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- LES MUREAUX

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Moniteurs interactifs, module PC et supports	6 000,00	47,62%
Caméras thermiques et capteurs	3 600,00	28,57%
Ordinateurs	3 000,00	23,81%
Total	12 600,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION IDF	9 500,00	75,40%
SEINERGY LAB	3 100,00	24,60%
Total	12 600,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° 21008607 - SORBONNE UNIVERSITÉ - "Au cœur des sciences"

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement (n° 00000193)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 909-92-204181-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	5 000,00 € TTC	100,00 %	5 000,00 €
		Montant total de la subvention	5 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SORBONNE UNIVERSITE
Adresse administrative : 4 PLACE JUSSIEU
75005 PARIS 5E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Etablissement Public National à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel
Représentant : Monsieur JEAN CHAMBAZ, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 5 octobre 2021 - 10 octobre 2021
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

La Fête de la Science est devenue le principal rendez-vous science / société de Sorbonne Université. En 2019, près de 15 000 visiteurs et 160 classes étaient venus à la rencontre des scientifiques, dans les laboratoires et sur le Village des Sciences. En 2020, s'adaptant au contexte de pandémie, Sorbonne Université a proposé une édition entièrement dématérialisée.

Pour la Fête de la 2021, Sorbonne Université a pour ambition de revenir à un format en présentiel avec un Village des Sciences – destiné à accueillir 15 000 personnes sur le campus Pierre et Marie Curie, dont plus de 3 000 scolaires – tout en s'inspirant de l'édition 2020, avec une déclinaison de formats numériques en complémentarité des activités proposées en présentiel.

Les objectifs sont de continuer à proposer une grande diversité de formats, d'activités et de rencontres avec les scientifiques, d'élargir les publics touchés par les formats numériques et par une stratégie ciblée vers les publics empêchés, ainsi que de nouer des relations entre science et société civile.

Tout sera entrepris pour permettre à toutes les disciplines des trois facultés de Sorbonne Université

(sciences, lettres et médecine) d'être présentes lors de cette manifestation.
e village des sciences propose plus de 1500 m² de stands scientifiques sur le parvis du campus Pierre et Marie Curie, auquel s'ajoutent les conférences en amphithéâtre, un espace de rencontre en plein air, un nouvel espace d'exposition participatif.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
EQUIPEMENT	5 000,00	100,00%
Total	5 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION IDF	5 000,00	100,00%
Total	5 000,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° 21008610 - UNIVERSITÉ DE PARIS - F3 : Filles et femmes à la frontière de l'Univers

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement (n° 00000193)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 909-92-204181-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	31 250,00 € HT	80,00 %	25 000,00 €
		Montant total de la subvention	25 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	UNIVERSITE DE PARIS
Adresse administrative	:	85 BOULEVARD SAINT-GERMAIN 75006 PARIS 6E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique	:	Etablissement Public National à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel
Représentant	:	Madame Christine CLERICI, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 31 mai 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Le projet F3 - FILLES ET FEMMES A LA FRONTIERE DE L'UNIVERS, porté par le laboratoire Astrophysique Particules et Cosmologie (APC), vise à rapprocher les élèves du secondaire et notamment les filles, de la physique de pointe. Dans une première phase, il s'agira d'utiliser la recherche « aux frontières » de la physique de l'Univers pour stimuler la curiosité et la motivation des élèves en exploitant les techniques et les outils de l'apprentissage basés sur l'enquête, ou l'apprentissage actif (inquiry-based learning). Le but est, d'une part, d'intéresser les élèves à la physique et, d'autre part, de renforcer leur esprit critique afin de devenir des citoyens actifs et informés. Dans la deuxième phase, des stages de recherche seront organisés au laboratoire APC pour une quinzaine de lycéennes. En créant un espace sûr et bienveillant où la pression des stéréotypes de genre est réduite, ces stages permettront aux jeunes filles de renforcer leurs capacités et de leur fournir des modèles positifs de femmes travaillant avec succès à la frontière de la physique moderne.

Le projet sera déployé en 3 temps :

1) interventions de l'APC (3h) auprès de 5 classes entre septembre et novembre 2021.

2) sélection de 15 lycéennes motivées pour poursuivre les découvertes à l'APC : 5 fois 2h de manipulations et expériences entre décembre 2021 et avril 2022. Reproduction du travail quotidien des chercheurs en physique de l'Univers. Le travail s'appuiera sur les instruments scientifiques présents dans l'Outreach Centre (télescope optique, interféromètre de Michelson, chambre à brouillard notamment), sur l'analyse de données réelles de certaines expériences de pointe comme le détecteur d'ondes gravitationnelles Virgo, et sur l'ensemble des outils pédagogiques en ligne développés par le projet européen FRONTIERS.

3) conférence de restitution et clôture du projet en mai 2022.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- SEINE ET MARNE
- YVELINES
- ESSONNE
- HAUTS DE SEINE
- SEINE SAINT DENIS
- VAL DE MARNE
- VAL D'OISE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
EQUIPEMENT (chambre à brouillard - instrument pédagogique ; tapis de lycra représentant l'espace-temps)	31 250,00	100,00%
Total	31 250,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION IDF	25 000,00	80,00%
FONDS DE DOTATION RFTU	6 250,00	20,00%
Total	31 250,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° 21008611 - ASSOCIATION TRACES - "Créativité Technique 2.021"

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement (n° 00000193)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 909-92-20421-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	3 000,00 € HT	100,00 %	3 000,00 €
		Montant total de la subvention	3 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination	:	TRACES THEORIE REFLEXE APPREND COMM EDUCAT SCIENTIF
Adresse administrative	:	23 RUE DES BALKANS 75020 PARIS
Statut Juridique	:	Association
Représentant	:	Madame CLAIRE GIRARD, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 31 mai 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :
Le projet Créativité Technique 2.021 s'adresse aux publics défavorisés et très éloignés de la culture scientifique, les plus durement touchés par les conséquences de la crise sanitaire : jeunes en décrochage, détenus, habitant de quartiers fortement défavorisés... Des partenariats ont été établis avec plusieurs structures dédiées à leur accompagnement en Île-de-France. Le coeur du projet prévoit la co-création et l'animation de sept parcours de réalisation de projets personnels et créatifs faisant appel à des compétences scientifiques et techniques (« créativité technique »), et à la rencontre avec des professionnel·le·s scientifiques. Deux temps forts encadreront ces activités : la Nuit Européenne des Chercheurs le 24 septembre permettant un lancement de la dynamique et l'engagement des professionnels de la recherche ; un événement final au printemps 2022, cofinancé par le projet Européen "Tinkering in Europe" partagera les résultats de ces parcours. Le projet a pour but de restaurer la confiance en soi des publics, d'améliorer leur perception de la science et technologie et leur permettre de découvrir des métiers scientifiques et techniques.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.
Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS
- PARIS
- PARIS
- MELUN
- CLAMART
- DRANCY
- CERGY
- ERAGNY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
EQUIPEMENT INFORMATIQUE (Ordinateurs, arduinos, outils makers, etc.)	3 000,00	100,00%
Total	3 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION ILE DE FRANCE	3 000,00	100,00%
Total	3 000,00	100,00%

Commission permanente du 22 septembre 2021 - CP2021-340

DOSSIER N° 21008613 - TERRE AVENIR - SCIENCES EN TERRITOIRE 2021-2022

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement (n° 00000193)
Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019
Imputation budgétaire : 909-92-20421-192007-1800
Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	1 000,00 € TTC	100,00 %	1 000,00 €
		Montant total de la subvention	1 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : TERRE AVENIR
Adresse administrative : BRASSEAUX
77560 VILLIERS-SAINT-GEORGES
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Christophe RAYER, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 31 mai 2022
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme annoncé lors de l'appel à projets, les dépenses sont éligibles à partir du 1er avril 2021 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Sciences en territoire est une action de sensibilisation aux grands enjeux de société qui met en avant le rôle des sciences comme clé de compréhension et d'innovation.
Soutenue depuis de nombreuses années par la Région pour son essaimage en Seine-et-Marne, Terre Avenir propose pour 2021-2022 les deux volets suivants :

1) "Décode la science et le développement durable" : 50 à 60 interventions en milieu scolaire sur les thèmes de l'eau, de l'énergie et du climat ; 15 à 20 visites d'entreprises et/ou laboratoires permettant des rencontres avec des ingénieurs, techniciens ou chercheurs ; 10 cafés des sciences dans les médiathèques du 77.

. public cible : 92 classes issues de 34 d'établissements de Seine-et-Marne (10 écoles, 14 collèges, 10 lycées) soit 2400 élèves du CD77 pour les conférences dont 600 participeront également aux visites de

sites.

2) Forum du développement durable à Provins, du 8 au 13 novembre : une exposition de 800 m2 sur le thème des ressources naturelles ; 10 à 12 ateliers animés par les partenaires du forum (une 40aine parmi lesquels des associations et des laboratoires), à l'attention des classes (sur inscription) ; des conférences « après-midi scientifique » pour les lycéens ; des visites de sites pour découvrir un site d'extraction d'argile, le fonctionnement d'un puits de pétrole, une carrière de granulats, etc.

. public cible : 2 500 personnes.

Pour le recrutement des stagiaires dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le projet est pris en compte dans sa globalité : ladite subvention vient compléter le projet porté par la même structure au titre de la fiche projet n° EX058458.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- SEINE ET MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
EQUIPEMENT INFORMATIQUE (ordinateur)	1 000,00	100,00%
Total	1 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION IDF	1 000,00	100,00%
Total	1 000,00	100,00%

Annexe 2 : Convention-type

CONVENTION N°

relative au soutien régional en matière de
partage de la culture scientifique technique et industrielle
et de Dialogue Sciences – Recherche – Société

« La science pour tous »

Entre

La région Île-de-France dont le siège est situé au 2, rue Simone Veil, 93400 Saint-Ouen-sur-Seine, représentée par sa présidente, Madame Valérie PÉCRESSE,
En vertu de la délibération n° CP 2021-340 du 22 septembre 2021,
ci-après dénommée « la Région »

d'une part,

et

Le bénéficiaire dénommé :
dont le statut juridique est :
N° SIRET :
dont le siège social est situé au :
ayant pour représentant
ci-après dénommé « le bénéficiaire »

d'autre part,

VU la délibération n° CP 2019-142 du 19 mars 2019 relative à l'ajustement des dispositifs régionaux en faveur de la recherche ;
VU la délibération n° CR 2021-043 du 21 juillet 2021 relative à la révision de la Charte pour une nouvelle éthique politique en Île-de-France ;
VU la délibération n° CR 2021-055 du 21 juillet 2021 relative à la prorogation du règlement budgétaire et financier ;
VU la délibération n° CP 2021-340 du 22 septembre 2021 (portant l'attribution de la subvention) ;

PREAMBULE :

Le bénéficiaire a sollicité la Région afin d'obtenir son soutien financier au titre du dispositif « La science pour tous » pour l'année 2021.

L'attribution par la Région d'une subvention et son versement se font dans le respect des règles fixées par son règlement budgétaire et financier prorogé par délibération du conseil régional n° CR 2021-055 du 21 juillet 2021, et des conditions suivantes.

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

Par délibération n° CP 2021-340 du 22 septembre 2021, la région Île-de-France a décidé de soutenir XXXXX pour la réalisation de l'action suivante XXXXXX dont le descriptif complet figure dans l'annexe dénommée « fiche projet » de la présente convention : titre du projet (référence dossier).

Dans cet objectif, elle accorde au bénéficiaire :

- une subvention de fonctionnement correspondant à XXX% de la dépense subventionnable dont le montant prévisionnel s'élève à XXXXX€, soit un montant maximum de subvention de fonctionnement de XXXXX€

et (le cas échéant)

- une subvention d'investissement correspondant à XXX% de la dépense subventionnable dont le montant prévisionnel s'élève à XXX€, soit un montant maximum de subvention d'investissement de XXX€.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération, précisant les montants HT et/ou TTC, est détaillé dans l'annexe dénommée « fiche projet » de la présente convention.

ARTICLE 2 : OBLIGATIONS DU BENEFICIAIRE

ARTICLE 2.1 : OBLIGATIONS RELATIVES AU PROJET SUBVENTIONNE

Le bénéficiaire s'engage à réaliser, à son initiative et sous sa responsabilité, le projet dont le contenu est précisé dans l'annexe dénommée « fiche projet ».

Il est responsable du bon fonctionnement du projet.

Le bénéficiaire est encouragé à participer activement à la Fête de la Science et à proposer à cette occasion des actions en direction du grand public. Il est également encouragé à participer au service numérique Mon île-de-Sciences et à tout autre initiative déployée par la Région en faveur de la mise en réseau des acteurs du dialogue Sciences-société en Île-de-France.

Le bénéficiaire s'engage à maintenir pendant une durée de 4 ans l'affectation des biens subventionnés à l'usage exclusif d'une activité en lien avec la diffusion de la culture scientifique.

ARTICLE 2.2 : OBLIGATIONS RELATIVES A LA CHARTE REGIONALE DES VALEURS DE LA REPUBLIQUE ET DE LA LAICITE

Lorsqu'il s'agit d'une personne morale de droit privé, le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 2.3 : OBLIGATIONS RELATIVES AU RECRUTEMENT DE STAGIAIRE(S) OU ALTERNANT(S)

Le bénéficiaire s'engage à recruter XXX stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de deux mois.

Le bénéficiaire saisit cette ou ces offre(s) de stage(s) ou de contrat(s) de travail (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) découlant de cette obligation sur la plateforme des aides régionales selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région.

ARTICLE 2.4 : OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES ET COMPTABLES

Le bénéficiaire s'engage à :

- Informer la Région dans les deux mois de la survenance de l'évènement, par écrit et documents à l'appui, de toute modification survenue dans son organisation : changements de personnes chargées d'une part des instances de décision et d'autre part de l'administration, nouveaux établissements fondés, changement d'adresse du siège social, nom et coordonnées de la ou des personnes chargées de certifier les comptes, changement de domiciliation bancaire.
- Informer la Région des autres participations financières attribuées en cours d'exécution de la présente convention et relatives à l'objet de cette dernière.
- Informer la Région par écrit, documents à l'appui, de toutes difficultés liées à sa situation juridique ou financière susceptible de perturber la bonne exécution de ses engagements dans la présente convention.

- Informer la Région des différentes phases de recrutement des stagiaires et alternants et de toutes difficultés qu'il pourrait rencontrer (absence de candidat, etc.) dans leur déroulement.
- Conserver pendant dix ans les documents comptables et les pièces justificatives.
- Faciliter tout contrôle par la Région, ou par toute personne habilitée à cet effet, sur pièces ou sur place, de la réalisation des actions et de l'emploi des fonds notamment par l'accès aux documents administratifs et comptables ainsi qu'à toutes pièces justificatives.
- Tenir une comptabilité analytique relative au projet subventionné.

ARTICLE 2.5 : OBLIGATIONS EN MATIERE DE COMMUNICATION

Afin de participer à la visibilité de l'action de la région Île-de-France, le bénéficiaire s'engage à faire apparaître la contribution régionale dans toutes les actions de communication liées à l'objet de la présente convention.

Présence de la mention :

Le bénéficiaire s'engage à apposer la mention « Action financée par la région Île-de-France » sur l'ensemble des documents d'information et de communication en lien avec la présente convention et à indiquer explicitement ce soutien dans les correspondances avec les destinataires de cette action.

Apposition du logotype :

La présence du logotype de la Région est obligatoire, en première de couverture, sur l'ensemble des supports d'information et de communication (pour exemple : brochures, affiches, cartons d'invitation, emailing, newsletters, bâches, banderoles, kakémonos, etc.).

De la même façon, le logotype doit être positionné en page d'accueil des sites web et permettre un lien vers le site institutionnel de la région Île-de-France.

L'utilisation du logotype doit se faire conformément à la charte graphique régionale et l'ensemble des documents réalisés doivent être transmis à la Région pour validation avant fabrication et/ou diffusion.

Evènements :

Le bénéficiaire s'engage à porter à la connaissance des services de la région Île-de-France les dates prévisionnelles des manifestations et toute opération de valorisation du projet subventionné. Un calendrier prévisionnel des dates et faits marquants sur toute la durée de vie du projet doit être établi et transmis régulièrement aux services de la Région.

Pour tous les événements organisés liés à l'aide régionale attribuée (première pierre, inauguration, festivité ou manifestation ayant bénéficié d'un soutien régional), le bénéficiaire est tenu d'en informer préalablement la région Île-de-France et de soumettre les documents et supports de communication s'y rapportant au service du protocole (plaque inaugurale, invitation, etc.). Ceux-ci doivent respecter les usages et préséances protocolaires, en faisant figurer dans les puissances invitantes la Présidence de la Région et en réservant à cette dernière ou son représentant la place qui lui revient dans le déroulement de l'événement.

Relations presse / relations publiques :

Le bénéficiaire s'engage à porter à la connaissance des services de la région Île-de-France les dates prévisionnelles de toute opération de relations presse, relations publiques ou actions de médiatisation liées à l'exécution de la présente convention.

Il s'engage par ailleurs à faire expressément référence à l'implication de la Région dans l'ensemble des interviews, conférence de presse, communiqué et dossier de presse associés.

Le bénéficiaire s'engage à autoriser la Région à poser sur son site un panneau d'information ou un panneau de chantier réalisé par la Région et fourni par ses soins.

Coopération aux actions de communication décidées par la Région en lien avec l'objet de la convention :

Le bénéficiaire s'engage à coopérer à la bonne réalisation de toutes les actions de communication liées à l'exécution de la présente convention qui pourraient être décidées par l'institution régionale (en fonction de la nature du projet ou de l'événement). Pour exemple : autorisation de prise de vues ou de tournage, apposition de drapeaux ou banderoles visant à assurer la visibilité régionale, etc.

Dans ce cadre, le bénéficiaire autorise à titre gracieux la Région à utiliser les résultats du projet subventionné (publications y compris photographiques, communication à des tiers, données, etc.) à des fins de communication relative à l'action régionale. La Région ne revendique aucun droit de propriété intellectuelle sur le projet. Toute utilisation ou exploitation commerciale du projet par la Région est interdite.

Contrôle des obligations du bénéficiaire par les services de la Région :

Les services de la Région sont chargés de contrôler la bonne réalisation des obligations en matière de communication mentionnées ci-dessus,

- en amont : l'ensemble des supports de communication liés à l'objet de la présente convention devra être transmis avant fabrication et/ou diffusion au chargé de mission de la Région en charge de l'instruction du dossier ;
- en aval : le bénéficiaire s'engage à fournir des justificatifs du bon respect des obligations mentionnées ci-dessus. Ces justificatifs pourront prendre les formes suivantes : envoi d'exemplaires de tous les documents imprimés, photos des panneaux de chantiers, de la visibilité évènementielle, copie d'écran des sites web faisant apparaître le logo de la Région, envoi des newsletters et emailings…).

Le bénéficiaire autorise à titre gracieux la Région à utiliser les résultats du projet subventionné (publications y compris photographiques, communication à des tiers, etc.) à des fins de communication relative à l'action régionale. La Région ne revendique aucun droit de propriété intellectuelle sur le projet. Toute utilisation ou exploitation commerciale du projet par la Région est interdite.

ARTICLE 3 : DISPOSITIONS FINANCIERES

ARTICLE 3.1 : CADUCITE

Pour la subvention de fonctionnement :

Si à l'expiration d'un délai de 1 an à compter de la date d'attribution de la subvention par l'assemblée délibérante, le bénéficiaire n'a pas transmis à l'administration régionale de demande de versement, la subvention devient caduque et est annulée. Ce délai peut être exceptionnellement prolongé de 1 an par décision de la Présidente, si le bénéficiaire établit, avant l'expiration du délai mentionné ci-avant, que les retards dans le démarrage de l'opération ne lui sont pas imputables.

A compter de la date de première demande de versement, le bénéficiaire dispose d'un délai maximum de 3 années pour présenter le solde de l'opération. A défaut, le reliquat de la subvention non versé est caduc.

Pour la subvention d'investissement :

Si à l'expiration d'un délai de 3 ans à compter de la date d'attribution de la subvention par l'assemblée délibérante, le bénéficiaire n'a pas transmis à l'administration régionale de demande de versement, la subvention devient caduque et est annulée. Ce délai peut être exceptionnellement prolongé de 1 an par décision de la Présidente, si le bénéficiaire établit, avant l'expiration du délai mentionné ci-avant, que les retards dans le démarrage de l'opération ne lui sont pas imputables.

A compter de la date de première demande de versement, le bénéficiaire dispose d'un délai maximum de 4 années pour présenter le solde de l'opération. A défaut, le reliquat de la subvention non versé est caduc.

ARTICLE 3.2 : MODALITES DE VERSEMENT

Le versement de la subvention régionale est effectué sur demande du bénéficiaire.

Chaque demande de versement de subvention est complétée, datée et signée par le représentant légal du bénéficiaire qui certifie la réalité de la dépense et son affectation à l'action subventionnée. Elle est revêtue du nom et de la qualité du signataire, et le cas échéant, du cachet de l'organisme.

ARTICLE 3.2.1 : VERSEMENT D'AVANCE

Le bénéficiaire peut demander le versement d'avances, s'il justifie ne pas disposer de trésorerie suffisante pour démarrer son projet, et ce dans les conditions suivantes :

Pour les dépenses de fonctionnement :

Le bénéficiaire peut effectuer une demande d'avance à valoir sur les paiements prévus en proportion du taux de la subvention, s'il justifie ne pas disposer de trésorerie. Le cumul des avances ne peut excéder 80 % du montant prévisionnel de la subvention.

Pour les personnes morales de droit privé, le besoin de trésorerie doit être démontré par la présentation d'un **plan de trésorerie** daté et signé par le représentant légal. Il est revêtu du nom et de la qualité du signataire, et le cas échéant, du cachet de l'organisme.

Pour les dépenses d'investissement :

Le bénéficiaire peut effectuer une demande d'avance à valoir sur les paiements prévus dans les trois mois, en proportion du taux de la subvention, s'il justifie ne pas disposer de trésorerie. Toutefois les paiements prévus ne peuvent être pris en compte que dans la limite de 30 % du montant de la subvention.

Pour les personnes morales de droit privé, le besoin de trésorerie doit être démontré par la présentation d'un **plan de trésorerie** daté et signé par le représentant légal. Il est revêtu du nom et de la qualité du signataire, et le cas échéant, du cachet de l'organisme.

ARTICLE 3.2.2 : VERSEMENT D'ACOMPTES

Le bénéficiaire peut demander le versement d'acomptes à valoir sur les paiements déjà effectués, en proportion du taux de la subvention, et dans la limite de 80 % du montant total de la subvention prévisionnelle.

Dans le cas d'une demande d'acompte, un **état récapitulatif des dépenses** doit impérativement être produit. Il précise notamment les références, dates et montants des factures, marchés ou actes payés au titre de l'action, le nom du fournisseur et la nature exacte des prestations réalisées. Cet état récapitulatif est daté, signé par le représentant légal du bénéficiaire et revêtu du nom et de la qualité du signataire, et le cas échéant, du cachet de l'organisme.

Le cumul des avances et des acomptes ne peut excéder 80 % du montant prévisionnel de la subvention.

ARTICLE 3.2.3 : VERSEMENT DU SOLDE

La subvention ne peut être versée en totalité qu'après justification par le bénéficiaire de l'achèvement et du paiement complet de l'action subventionnée. Le versement du solde est subordonné à la production des documents suivants :

- un **état récapitulatif des dépenses** qui précise notamment les références, dates et montants des factures, marchés ou actes payés au titre de l'action, le nom du fournisseur et la nature exacte des prestations réalisées. Pour les personnes morales de droit public, cet état récapitulatif est daté et signé par le représentant légal du bénéficiaire, revêtu du nom et de la qualité du signataire, et le cas échéant, du cachet de l'organisme. Il doit comporter en outre la signature du comptable public qui certifie la prise en charge des dépenses dans sa comptabilité ainsi que leur règlement. Pour les personnes morales de droit privé, cet état récapitulatif est daté et signé par le représentant légal du bénéficiaire et revêtu du nom et de la qualité du signataire, et le cas échéant, du cachet de l'organisme ;

- un **compte-rendu d'exécution** du projet, signé par le représentant légal du bénéficiaire (modèle disponible). Ce compte-rendu devra comporter les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs à la réalisation de l'action. Il présentera, le cas échéant, le différentiel entre le prévisionnel et le réalisé (calendrier, nature et nombre des actions, publics et territoires cibles, partenariats mis en œuvre, etc.). Enfin, il comportera un bilan critique des résultats obtenus au regard des objectifs poursuivis et, si possible, une évaluation de l'impact du projet, tant sur les bénéficiaires que sur les territoires ciblés.

- X **justificatif(s) de recrutement** conformément au nombre de stagiaire(s) ou alternant(s) mentionné à l'article 2.2 de la présente convention (convention de stage signée, contrat de travail signé).

- enfin, pour les personnes morales de droit privé, un **compte-rendu financier** de l'action spécifique subventionnée. Ce document comporte la signature du représentant légal du bénéficiaire. La signature de l'expert-comptable ou du commissaire aux comptes est requise lorsque l'organisme en est doté ou si les dispositions légales le prévoient, à défaut elle est remplacée par celle du trésorier de l'organisme subventionné.

Le comptable assignataire est le directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris.

ARTICLE 3.3 : REVISION DU MONTANT SUBVENTIONNE

Le montant de la subvention, tel qu'indiqué à l'article 1 de la présente convention, constitue un plafond.

Dans le cas où la dépense réelle engagée par le bénéficiaire s'avère inférieure au montant total initialement prévu, la subvention régionale attribuée est révisée en proportion du niveau d'exécution constaté, par application du taux indiqué à l'article 1 de la présente convention. Elle fait l'objet d'un versement au prorata de la dépense réalisée, effectivement justifiée, voire d'un reversement à la Région en cas de trop perçu.

Les avances perçues par le bénéficiaire et pour lesquelles ce dernier n'a pas produit les pièces justificatives mentionnées au 3.2.3 (versement du solde) dans le délai de 4 années indiqué à l'article 3.1 de la présente convention donnent lieu à l'émission d'un titre de recettes par la Région.

ARTICLE 3.4 : ELIGIBILITE DES DEPENSES SUBVENTIONNABLES

Les dépenses subventionnables sont prises en compte à compter du **1er avril 2021** – lendemain de la clôture de l'appel à projets – et jusqu'à la date de la demande de versement du solde ou jusqu'à la date d'application des règles de caducité de la subvention figurant à l'article 3.1 de la présente convention.

ARTICLE 4 : DATE D'EFFET ET DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention prend effet à compter de la date d'attribution par l'assemblée régionale de la subvention au bénéficiaire, à savoir le 22 septembre 2021.

Elle prend fin lors du versement du solde de la subvention régionale ou à défaut en cas d'application des règles de caducité de la subvention figurant à l'article 3.1 de la présente convention.

ARTICLE 5 : RESILIATION DE LA CONVENTION

La Région peut prononcer la résiliation de la présente convention pour motif d'intérêt général. Cette résiliation prend effet au terme du délai, qui ne peut être inférieur à quinze jours, indiqué par la décision notifiée par courrier envoyé en recommandé avec demande d'avis de réception postal par la Région.

La Région peut en outre prononcer la résiliation en cas d'inexécution d'une ou plusieurs de ses obligations par le bénéficiaire de l'aide régionale. Dans ce cas, la Région adresse au bénéficiaire une mise en demeure de remplir les obligations inexécutées dans un délai fixé. Si, au terme de ce délai, les obligations mentionnées dans la mise en demeure restent en tout ou partie inexécutées, la Région adresse au bénéficiaire la décision de résiliation. Cette décision prend effet à la date de réception de la lettre recommandée avec avis de réception notifiant la décision, sauf s'il en est disposé autrement par cette décision.

Si la résiliation repose sur l'hypothèse du non-respect de l'affectation des biens subventionnés ou d'un changement de propriétaire tel que prévu à l'article 2.1 de la présente convention, cette résiliation implique la restitution d'une partie de la subvention versée par la Région, restitution calculée de la façon suivante : Subvention restituée = subvention versée x ((durée de la convention - durée d'affectation des biens subventionnés réalisée conformément à la convention) / durée de la convention).

Dans tous les cas, les parties sont tenues d'exécuter les obligations résultant de la présente convention jusqu'à la date de prise d'effet de la résiliation. La résiliation prononcée en application du présent article n'ouvre droit à aucune indemnisation du bénéficiaire par la Région.

La résiliation de la convention implique la réalisation d'un arrêté définitif des comptes, et la restitution de tout ou partie de la subvention versée par la Région.

ARTICLE 6 : RESTITUTION DE LA SUBVENTION

La Région se réserve le droit d'exiger la restitution de tout ou partie de la subvention versée au regard de la qualité des actions réalisées.

Pour les personnes morales de droit privé, la Région se réserve le droit d'exiger la restitution de l'intégralité de la subvention versée en cas de manquement avéré au respect de la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité.

La Région se réserve le droit d'exiger la restitution de l'intégralité de la subvention versée en cas d'absence de production par le bénéficiaire du compte rendu financier de l'action subventionnée ou en cas de non-respect des obligations relatives au recrutement de stagiaires ou alternants.

Si la résiliation repose sur l'hypothèse du non-respect de l'affectation des biens subventionnés ou d'un changement de propriétaire tel que prévu à l'article 2.1 de la présente convention, cette résiliation implique la restitution d'une partie de la subvention versée par la Région, restitution calculée de la façon suivante : Subvention restituée = subvention versée x ((durée de la convention - durée d'affectation des biens subventionnés réalisée conformément à la convention) / durée de la convention)

Avant toute demande de restitution de tout ou partie de la subvention, le bénéficiaire est invité à présenter ses observations écrites sur les conditions d'exécution du projet subventionné et le cas échéant, sur sa demande, ses observations orales dans un délai de quinze jours.

Tous les frais engagés par la Région pour recouvrer les sommes dues par le bénéficiaire sont à la charge de ce dernier.

ARTICLE 7 : MODIFICATION DE LA CONVENTION

Toute modification de la convention fait l'objet d'un avenant dont la signature est autorisée par l'assemblée délibérante régionale.

ARTICLE 8 : PIECES CONTRACTUELLES

Les pièces contractuelles comprennent la convention proprement dite et l'annexe dénommée « fiche projet » adoptée par délibération n° CP 2021-340 du 22 septembre 2021.

ARTICLE 9 : OBLIGATIONS RELATIVES A LA CLAUSE ETHIQUE

Le bénéficiaire s'engage à respecter tout droit applicable ayant pour objet la prévention et la répression des atteintes à la probité : corruption, trafic d'influence, prise illégale d'intérêts, concussion ; favoritisme et détournement de fond public et, le cas échéant, mettre en place et maintenir ses propres politiques et procédures relatives à l'éthique et à la lutte contre la corruption et autres atteintes à la probité conformément aux bonnes pratiques en la matière. La Région est amenée à collecter des données publiques relatives à la probité du demandeur dans le cadre de son dispositif d'évaluation des tiers. En fonction de l'analyse de ces données et/ou de manquement constaté et motivé en matière d'atteinte à la probité, la Région se réserve la possibilité de ne pas attribuer la subvention demandée, de suspendre son versement ou de demander son remboursement.

Toute autre source d'information type voie de presse peut également être prise en compte par la Région.

Fait à Saint-Ouen-sur-Seine en 2 exemplaires originaux, le

Le bénéficiaire

La présidente du conseil régional d'Île-de-France

Valérie PECRESSE